

2017
BUDGET
PRIMITIF
VILLE

Ville de Mantes-la-Jolie



REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE MANTES LA JOLIE

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE MANTES-LA-JOLIE :

Numéro SIRET : 21780361800016

POSTE COMPTABLE :

M. 14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : 01 BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2017

SOMMAIRE

I - Informations générales (6)	
3	A - Informations statistiques, fiscales et financières
4	B - Modalités de vote du budget
II - Présentation générale du budget	
5	A1 - Vue d'ensemble - Sections
6	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
8	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
9	B2 - Balance générale du budget - Recettes
III - Vote du budget	
10-12	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
13-14	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
15-16	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
17-18	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
19-22	B3 - Opérations d'équipement - Détails des chapitres et articles

IV - Annexes (7)		Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan			
23-24	A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X	
25-34	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
35-44	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
45	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
46-47	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
48	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
49	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
50-51	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
-	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
-	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		
52	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
53	A4 - Etat des provisions	X	
54	A5 - Etalement des provisions	X	
55	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
56	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
-	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)		X
-	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)		X
-	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)		X
-	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)		X
-	A8 - Etat des charges transférées		X
57	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan			
58	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	X	
59	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
-	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
-	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
-	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
-	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
60	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	X	
61	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
-	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
-	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
62-69	C1 - Etat du personnel	X	
70	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	X	
-	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
-	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
-	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
-	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures			
-	D1 - Décision en matière de taux de contributions directes		X
71	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités unique érigés en établissement public ou budget annexe.

Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM

et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A,

relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	BP 2017
-------------------	--------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	45 430
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	119
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	GPS&O

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
44 609 744	53 323 865	1170,69	1309,33

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate - source DGCL - données 2015
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 356,56	1358,00
2	Produit des impositions directes/population	450,06	582,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 298,93	1481,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	242,37	278,00
5	Encours de la dette/population	1 397,51	1109,00
6	DGF/population	147,09	235,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	57%	55,85%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	111%	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	19%	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	108%	74,89%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau **du chapitre** pour la section de fonctionnement,
- au niveau **du chapitre** pour la section d'investissement.
- **avec** les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- **avec** vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

NEANT

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

.....

III - Les provisions sont :

- **semi-budgétaire (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).**

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté **avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1**

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	75 242 557,81	59 375 075,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 15 867 482,81
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		75 242 557,81	75 242 557,81

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	21 585 537,00	27 207 496,25
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 465 998,59	1 326 106,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 4 482 066,66	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		28 533 602,25	28 533 602,25

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	103 776 160,06	103 776 160,06
----------------------------	-----------------------	-----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	16 884 173,00		13 905 537,00	13 905 537,00	13 905 537,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	37 312 583,00		35 222 767,18	35 222 767,18	35 222 767,18
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 369 244,00		3 935 450,38	3 935 450,38	3 935 450,38
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	59 566 000,00		54 563 754,56	54 563 754,56	54 563 754,56
66	CHARGES FINANCIERES	2 943 068,00		2 879 500,00	2 879 500,00	2 879 500,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	862 794,00		346 800,00	346 800,00	346 800,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)			3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES			1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	63 371 862,00		61 790 054,56	61 790 054,56	61 790 054,56
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	10 884 566,47		11 192 503,25	11 192 503,25	11 192 503,25
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	2 940 609,00		2 260 000,00	2 260 000,00	2 260 000,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	13 825 175,47		13 452 503,25	13 452 503,25	13 452 503,25
	TOTAL	77 197 037,47		75 242 557,81	75 242 557,81	75 242 557,81

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
---	----------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	75 242 557,81
--	----------	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	1 985 000,00		370 000,00	370 000,00	370 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 787 520,00		2 062 055,00	2 062 055,00	2 062 055,00
73	IMPOTS ET TAXES	30 792 405,00		26 645 894,00	26 645 894,00	26 645 894,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	29 626 930,00		28 782 361,00	28 782 361,00	28 782 361,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 055 076,00		1 303 300,00	1 303 300,00	1 303 300,00
	Total des recettes de gestion courante	66 246 931,00		59 163 610,00	59 163 610,00	59 163 610,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	54 650,00		1 300,00	1 300,00	1 300,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	66 301 581,00		59 164 910,00	59 164 910,00	59 164 910,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	213 439,00		210 165,00	210 165,00	210 165,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	213 439,00		210 165,00	210 165,00	210 165,00
	TOTAL	66 515 020,00		59 375 075,00	59 375 075,00	59 375 075,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	15 867 482,81
---	----------	----------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	75 242 557,81
--	----------	----------------------

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	13 242 338,25
--	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	2 387 005,20	242 100,09	1 193 500,00	1 193 500,00	1 435 600,09
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	651 350,00	230 000,00	30 000,00	30 000,00	260 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 223 441,63	986 166,65	3 479 779,00	3 479 779,00	4 465 945,65
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	7 836 227,90	983 869,85	5 226 500,00	5 226 500,00	6 210 369,85
	Total des opérations d'équipement	2 848 276,00	23 862,00	1 120 000,00	1 120 000,00	1 143 862,00
	Total des dépenses d'équipement	17 946 300,73	2 465 998,59	11 049 779,00	11 049 779,00	13 515 777,59
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	8 318 881,00		6 333 093,00	6 333 093,00	6 333 093,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	491 000,00				
020	DEPENSES IMPREVUES	1 100 007,47		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
	Total des dépenses financières	9 909 888,47		7 333 093,00	7 333 093,00	7 333 093,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)	6 515 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	34 371 189,20	2 465 998,59	18 882 872,00	18 882 872,00	21 348 870,59
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	213 439,00		210 165,00	210 165,00	210 165,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	254 150,00		2 492 500,00	2 492 500,00	2 492 500,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	467 589,00		2 702 665,00	2 702 665,00	2 702 665,00
	TOTAL	34 838 778,20	2 465 998,59	21 585 537,00	21 585 537,00	24 051 535,59

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	4 482 066,66
--	---------------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	28 533 602,25
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	4 418 662,00	1 326 106,00	2 093 987,00	2 093 987,00	3 420 093,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	3 032 131,00		2 235 283,00	2 235 283,00	2 235 283,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	150 000,00				
	Total des recettes d'équipement	7 600 793,00	1 326 106,00	4 329 270,00	4 329 270,00	5 655 376,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	1 849 379,00		650 000,00	650 000,00	650 000,00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)	7 990 499,36		5 622 000,00	5 622 000,00	5 622 000,00
138	AUTRES SUBV. D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	1 000,00		1 094,00	1 094,00	1 094,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	113 370,00		115 129,00	115 129,00	115 129,00
024	PRODUITS DES CESSIONS	2 673 000,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00
	Total des recettes financières	12 627 248,36		6 433 223,00	6 433 223,00	6 433 223,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)	6 519 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	26 747 041,36	1 326 106,00	11 262 493,00	11 262 493,00	12 588 599,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	10 884 566,47		11 192 503,25	11 192 503,25	11 192 503,25
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	2 940 609,00		2 260 000,00	2 260 000,00	2 260 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	254 150,00		2 492 500,00	2 492 500,00	2 492 500,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	14 079 325,47		15 945 003,25	15 945 003,25	15 945 003,25
	TOTAL	40 826 366,83	1 326 106,00	27 207 496,25	27 207 496,25	28 533 602,25

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
--	---------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	28 533 602,25
---	----------------------

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	13 242 338,25

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	13 905 537,00		13 905 537,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	35 222 767,18		35 222 767,18
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 500 000,00		1 500 000,00
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 935 450,38		3 935 450,38
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES	2 879 500,00		2 879 500,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	346 800,00		346 800,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	3 000 000,00	2 260 000,00	5 260 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES	1 000 000,00		1 000 000,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		11 192 503,25	11 192 503,25
Dépenses de fonctionnement - Total		61 790 054,56	13 452 503,25	75 242 557,81

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	75 242 557,81

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT		210 165,00	210 165,00
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	6 333 093,00		6 333 093,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement	1 143 862,00		1 143 862,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)	1 435 600,09		1 435 600,09
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	4 465 945,65		4 465 945,65
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	6 210 369,85	2 492 500,00	8 702 869,85
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	500 000,00		500 000,00
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES	1 000 000,00		1 000 000,00
Dépenses d'investissement - Total		21 088 870,59	2 702 665,00	23 791 535,59

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 482 066,66
	-
	28 273 602,25

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	370 000,00		370 000,00
60	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS (3)			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 062 055,00		2 062 055,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES	26 645 894,00		26 645 894,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	28 782 361,00		28 782 361,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 303 300,00		1 303 300,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 300,00	210 165,00	211 465,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		59 164 910,00	210 165,00	59 375 075,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	15 867 482,81
---	----------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	75 242 557,81
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)	650 000,00		650 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 420 093,00		3 420 093,00
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	2 236 377,00		2 236 377,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)		47 500,00	47 500,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		2 445 000,00	2 445 000,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	115 129,00		115 129,00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		2 260 000,00	2 260 000,00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS EN EN-COURS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	500 000,00		500 000,00
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		11 192 503,25	11 192 503,25
024	PRODUITS DES CESSIONS	45 000,00		45 000,00
Recettes d'investissement - Total		6 966 599,00	15 945 003,25	22 911 602,25

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	5 622 000,00
--	---------------------

AFFECTATION AU COMPTE 1068	5 622 000,00
-----------------------------------	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	28 533 602,25
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	16 884 173,00	13 905 537,00	13 905 537,00
60228	AUTRES FOURNITURES CONSOMMABLES	22 500,00		
6032	VARIATION DES STOCKS AUTRES APPROVISIONNEMENTS	50 000,00		
6042	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AUTRES QUE TERRAINS A AMENAGER	447 840,00	658 750,00	658 750,00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	263 000,00	263 000,00	263 000,00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	1 588 000,00	1 235 000,00	1 235 000,00
60613	CHAUFFAGE URBAIN	501 000,00	501 000,00	501 000,00
60621	COMBUSTIBLES	59 000,00	45 000,00	45 000,00
60622	CARBURANTS	260 000,00	170 000,00	170 000,00
60623	ALIMENTATION	194 160,00	172 050,00	172 050,00
60624	PRODUITS DE TRAITEMENT	9 000,00	5 000,00	5 000,00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	116 695,00	132 940,00	132 940,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	54 000,00	49 000,00	49 000,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	853 657,00	801 165,00	801 165,00
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	24 000,00		
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	97 000,00	97 000,00	97 000,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	101 100,00	99 300,00	99 300,00
6065	LIVRES DISQUES CASSETTES (BIBLIOTHEQUE & MEDIATHEQUE)	96 250,00	112 010,00	112 010,00
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	168 080,00	179 150,00	179 150,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	4 175,00	6 750,00	6 750,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	3 503 160,00	2 660 765,00	2 660 765,00
6122	CREDIT BAIL MOBILIER	37 185,00	38 000,00	38 000,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	511 395,00	480 630,00	480 630,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	341 520,00	323 200,00	323 200,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	211 100,00	149 700,00	149 700,00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	6 000,00	5 000,00	5 000,00
61522	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS	152 090,00		
615221	ENT REPAR BATIMENTS PUBLICS	58 000,00	252 000,00	252 000,00
61523	ENTRETIEN ET REPARATIONS VOIES ET RESEAUX	1 156 180,00		
615231	VOIES ET RESEAUX - VOIRIES	660 480,00	117 800,00	117 800,00
615232	VOIES ET RESEAUX - RESEAUX		30 000,00	30 000,00
61524	ENTRETIEN ET REPARATIONS BOIS ET FORETS	73 000,00	88 000,00	88 000,00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	50 000,00	38 000,00	38 000,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	100 090,00	97 650,00	97 650,00
6156	MAINTENANCE	521 500,00	503 126,00	503 126,00
616	PRIMES D ASSURANCES	653 155,00		
6161	PRIME ASSURANCE MULTI RISQUES		37 089,00	37 089,00
6168	PRIMES ASSURANCES AUTRES		367 646,00	367 646,00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	58 511,00	50 391,00	50 391,00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	184 500,00	174 500,00	174 500,00
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	1 000,00		
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	105 450,00	148 810,00	148 810,00
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	9 500,00	10 000,00	10 000,00
6226	HONORAIRES	147 200,00	310 670,00	310 670,00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	61 000,00	62 000,00	62 000,00
6228	DIVERS	273 380,00	166 000,00	166 000,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	78 800,00	85 445,00	85 445,00
6232	FETES ET CEREMONIES	379 500,00	372 000,00	372 000,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	251 280,00	258 380,00	258 380,00
6237	PUBLICATIONS	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6238	DIVERS	60 660,00	61 760,00	61 760,00
6241	TRANSPORTS DE BIENS	25 000,00	20 000,00	20 000,00
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	282 800,00	279 550,00	279 550,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	2 000,00	3 000,00	3 000,00
6256	MISSIONS	16 000,00	23 800,00	23 800,00
6257	RECEPTIONS	58 270,00	68 890,00	68 890,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	72 000,00	88 600,00	88 600,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	171 770,00	190 310,00	190 310,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	5 000,00	5 500,00	5 500,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	54 830,00	45 310,00	45 310,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISE, FORET, BOIS COMMUNAUX)	28 650,00	28 200,00	28 200,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	330 000,00	300 000,00	300 000,00
6288	AUTRES	816 560,00	780 200,00	780 200,00
63512	TAXES FONCIERES	410 000,00	600 000,00	600 000,00
6353	IMPOTS INDIRECTS	18 200,00	18 500,00	18 500,00
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	3 000,00	3 000,00	3 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	37 312 583,00	35 222 767,18	35 222 767,18
6216	PERSONNEL AFFECTE P/GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE DE RATTACHEMENT	300 000,00	145 000,00	145 000,00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	349 870,00	283 789,00	283 789,00
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	100 620,00	100 729,00	100 729,00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	195 440,00	143 951,00	143 951,00
6338	AUTRES IMPOTS ET VERSTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS	59 563,00	60 304,00	60 304,00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	15 039 238,00	13 681 727,18	13 681 727,18
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	1 088 024,00	1 100 000,00	1 100 000,00
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	3 461 893,00	3 020 000,00	3 020 000,00
64131	REMUNERATION	4 919 641,00	4 907 080,00	4 907 080,00
64162	EMPLOIS D'AVENIR	990 000,00	560 288,00	560 288,00
64168	AUTRES EMPLOIS D'INSERTION	1 600 000,00	2 355 440,00	2 355 440,00
6417	REMUNERATION DES APPRENTIS	5 400,00		
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	3 925 604,00	3 678 102,00	3 678 102,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	4 521 965,00	4 466 939,00	4 466 939,00
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	364 665,00	369 418,00	369 418,00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	261 000,00	260 000,00	260 000,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	76 000,00	53 000,00	53 000,00
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	49 660,00	27 000,00	27 000,00
6488	AUTRES CHARGES	4 000,00	10 000,00	10 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS		1 500 000,00	1 500 000,00
739211	ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION		1 500 000,00	1 500 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 369 244,00	3 935 450,38	3 935 450,38
651	REDEVANCES POUR CONCESSIONS BREVETS LICENCES	10 550,00	11 850,00	11 850,00
6531	PROCEDES DROITS, VALEURS SIMILAIRES	337 500,00	343 000,00	343 000,00
6532	INDEMNITES DES MAIRES ADJOINTS ET CONSEILLERS	8 000,00	12 000,00	12 000,00
6533	FRAIS DE MISSIONS MAIRES ADJOINTS CONSEILLERS	62 500,00	81 000,00	81 000,00
6535	COTISATIONS DE RETRAITE ELUS	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6536	FORMATIONS ELUS	13 000,00	13 000,00	13 000,00
6541	FRAIS DE REPRESENTATION DU MAIRE	102 000,00	50 000,00	50 000,00
6542	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	114 100,00	20 000,00	20 000,00
6554	CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES CONTRIBUT	104 100,00	104 100,00	104 100,00
65548	ORGANIS REGROUPEMENT	212 965,00	105 100,00	105 100,00
6558	AUTRES CONTRIBUTIONS	400 000,00	215 983,38	215 983,38
657362	CONTINGENT ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES AUTRES	3 092 629,00	2 972 417,00	2 972 417,00
6574	DEPENSES OBLIGATOIRES	1 009 000,00		
658	SUBVENTIONS AUX CCAS			
	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET			
	AUTRES ORGANISMES			
	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE			
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES		59 566 000,00	54 563 754,56	54 563 754,56
(a)=(011+012+014+65+656)				

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)	2 943 068,00	2 879 500,00	2 879 500,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	2 330 560,00	1 877 500,00	1 877 500,00
66112	INTERETS-RATTACHEMENT DES ICNE	-87 492,00	2 000,00	2 000,00
6688	AUTRES CHARGES FINANCIERES INSTRUMENTS DE COUVERTURE	700 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	862 794,00	346 800,00	346 800,00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	500,00	5 000,00	5 000,00
6712	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR AMENDES FISCALES ET PENALES	200,00		
6714	CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR BOURSES ET PRIX	144 000,00	136 150,00	136 150,00
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE GESTION	19 900,00	5 400,00	5 400,00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	151 000,00	100 000,00	100 000,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	547 194,00	100 250,00	100 250,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)		3 000 000,00	3 000 000,00
6815	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES DE FONCTIONNEMENT		3 000 000,00	3 000 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES(e)		1 000 000,00	1 000 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		63 371 862,00	61 790 054,56	61 790 054,56

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	10 884 566,47	11 192 503,25	11 192 503,25
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	2 940 609,00	2 260 000,00	2 260 000,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	2 940 609,00	2 260 000,00	2 260 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		13 825 175,47	13 452 503,25	13 452 503,25
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		13 825 175,47	13 452 503,25	13 452 503,25

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	77 197 037,47	75 242 557,81	75 242 557,81
---	----------------------	----------------------	----------------------

RESTES A REALISER N-1 (11)	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	+
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	75 242 557,81

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	165 665,35
Montant des ICNE de l'exercice N-1	163 665,35
= Différence ICNE N - ICNE N-1	2 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	1 985 000,00	370 000,00	370 000,00
6032	VARIATION DES STOCKS AUTRES APPROVISIONNEMENTS	40 000,00		
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	1 945 000,00	370 000,00	370 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 787 520,00	2 062 055,00	2 062 055,00
70311	CONCESSION DANS LES CIMETIERES (PRODUIT NET)	45 000,00	60 000,00	60 000,00
70321	DROITS DE STATIONNEMENT ET DE LOCATION SUR LA VOIE PUBLIQUE	875 820,00	19 040,00	19 040,00
70323	REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL	556 850,00	546 350,00	546 350,00
7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE CULTUREL	21 100,00	20 600,00	20 600,00
70631	REDEVANCES A CARACTERE SPORTIF	2 800,00	2 800,00	2 800,00
70632	REDEVANCES A CARACTERE DE LOISIRS	233 000,00	233 000,00	233 000,00
7066	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE SOCIAL	639 000,00	640 400,00	640 400,00
7067	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES PERISCOLAIRES ET D ENSEIGNEMENT	348 000,00	368 000,00	368 000,00
70688	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	650,00	50 550,00	50 550,00
70878	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	50 300,00	108 815,00	108 815,00
7088	AUTRES PRODUITS D ACTIVITES ANNEXES (ABONNEMENTS ET VENTES D OUVRAGES)	15 000,00	12 500,00	12 500,00
73	IMPOTS ET TAXES	30 792 405,00	26 645 894,00	26 645 894,00
73111	TAXES FONCIERES ET HABITATION	20 860 023,00	20 500 000,00	20 500 000,00
7321	FISCALITE REVERSEE ENTRE COLLECTIVITES LOCALES	4 405 699,00		
7322	FISCALITE REVERSEE PAR L'INTERMEDIAIRE D'UN FONDS		150 000,00	150 000,00
7323	REVERSEMENT DU PRELEVEMENT DE L'ETAT SUR LE PRODUIT BRUT DES JEUX	932 894,00	932 894,00	932 894,00
7324	FONDS SOLIDARITE COMMUNES REGION IDF	3 470 289,00	3 900 000,00	3 900 000,00
7328	AUTRES FISCALITES REVERSEES		20 000,00	20 000,00
7333	TAXES FUNERAIRES	9 000,00	9 000,00	9 000,00
7351	TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE	500 000,00	520 000,00	520 000,00
73681	EMPLACEMENTS PUBLICITAIRES	14 500,00	14 000,00	14 000,00
7381	TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION OU TAXE DE PUBLICITE FONCIERE	600 000,00	600 000,00	600 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	29 626 930,00	28 782 361,00	28 782 361,00
7411	DOTATION FORFAITAIRE	7 500 000,00	6 400 000,00	6 400 000,00
74123	DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE	12 350 000,00	12 600 000,00	12 600 000,00
74127	DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	150 000,00	215 000,00	215 000,00
744	FCTVA		200 000,00	200 000,00
745	DOTATION SPECIALE AU TITRE DES INSTITUTEURS	14 000,00	11 000,00	11 000,00
746	DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION	126 000,00	126 000,00	126 000,00
74712	EMPLOIS D'AVENIR		300 000,00	300 000,00
74718	AUTRES	531 197,00	1 646 532,00	1 646 532,00
7472	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS REGIONS	20 000,00	17 600,00	17 600,00
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	938 185,00	35 720,00	35 720,00
74741	COMMUNES MEMBRES DU GFP	4 025,00	20 000,00	20 000,00
74748	AUTRES COMMUNES	4 115,00		
74751	GROUPEMENT DE COLLECTIVITES GFP		15 000,00	15 000,00
7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	2 601 107,00	2 765 256,00	2 765 256,00
7482	COMPENSATION P/PERTE TAXE ADDITIONN.DROITS MUTATION OU TAXE PUBLICITE FONCIERE		2 000,00	2 000,00
748313	DOTATION DE COMPENSATION DE LA REFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE	490 523,00	490 523,00	490 523,00
748314	DOT. UNIQUE COMPENS. SPECIFIQUES DE LA TAXE PROFESSIONNELLE	90 606,00	69 000,00	69 000,00
74832	ATTRIBUTION DU FONDS DEPARTEMENTAL DE LA TAXE PROFESSIONNELLE	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
74834	ATTRIBUTION ETAT COMPENSATION AU TITRE DES EXONERATIONS DES TAXES FONCIERES	232 604,00	230 000,00	230 000,00
74835	ATTRIBUTION ETAT COMPENSATION AU TITRE DES EXONERATIONS DE TAXE D'HABITATION	1 010 896,00	450 000,00	450 000,00
7484	DOTATION DE RECENSEMENT	9 190,00	8 500,00	8 500,00
7485	DOTATION POUR TITRES SECURISES	30 180,00	30 180,00	30 180,00
7488	AUTRES ATTRIBUTIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	524 302,00	150 050,00	150 050,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 055 076,00	1 303 300,00	1 303 300,00
752	REVENUS DES IMMEUBLES	226 000,00	286 000,00	286 000,00
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	236 851,00	280 189,00	280 189,00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	592 225,00	737 111,00	737 111,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		66 246 931,00	59 163 610,00	59 163 610,00
(a)=(70+73+74+75+013)				

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)	54 650,00	1 300,00	1 300,00
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	4 650,00	1 300,00	1 300,00
773	MANDATS ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) OU ATTEINTS PAR LA DECHEANCE QUADRIEN	50 000,00		
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		66 301 581,00	59 164 910,00	59 164 910,00

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)	213 439,00	210 165,00	210 165,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE	213 439,00	210 165,00	210 165,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		213 439,00	210 165,00	210 165,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		66 515 020,00	59 375 075,00	59 375 075,00
---	--	----------------------	----------------------	----------------------

+			
RESTES A REALISER N-1 (10)			
+			
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			15 867 482,81
=			
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			75 242 557,81

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)	2 387 005,20	1 193 500,00	1 193 500,00
2031	FRAIS D'ETUDES	1 592 335,60	561 500,00	561 500,00
2033	FRAIS D'INSERTION	3 000,00	18 000,00	18 000,00
2051	CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILE	791 669,60	614 000,00	614 000,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)	651 350,00	30 000,00	30 000,00
204171	SUBV. EQP BIENS MOBILIERS MATERIELS ET ETUDES - AUTRES EPL	80 000,00	30 000,00	30 000,00
204172	SUBV. EQP BATIMENTS, INSTALLATIONS - AUTRES EPL	371 350,00		
20422	SUB EQUIP. BIENS ET INSTAL.	200 000,00		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	4 223 441,63	3 479 779,00	3 479 779,00
2111	TERRAINS NUS	392 742,00	9 000,00	9 000,00
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	80 000,00	755 000,00	755 000,00
21312	BATIMENTS SCOLAIRES	71 449,41	80 000,00	80 000,00
21316	EQUIPEMENTS DU CIMETIERE	11 000,00	14 000,00	14 000,00
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	207 164,62	218 000,00	218 000,00
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	1 483 961,00	796 500,00	796 500,00
21534	INSTALLATION, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES RESEAUX D'ELECTRIFICATION	59 768,00		
21568	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE D'INCENDIE ET DE DEFENSE CIVILE	13 000,00	47 299,00	47 299,00
21571	MATERIEL ROULANT	204 844,76		
2158	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AUTRES	130 495,00	96 000,00	96 000,00
2161	OEUVRES ET OBJETS D'ART	65 000,00	110 000,00	110 000,00
2162	FONDS ANCIENS DES BIBLIOTHEQUES ET MUSEES		2 000,00	2 000,00
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	217 707,39	223 800,00	223 800,00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	509 478,57	475 270,00	475 270,00
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	425 724,50	288 370,00	288 370,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	351 106,38	364 540,00	364 540,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	7 836 227,90	5 226 500,00	5 226 500,00
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	47 822,00	479 000,00	479 000,00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	4 383 817,90	2 737 500,00	2 737 500,00
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	3 254 588,00	2 010 000,00	2 010 000,00
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES	150 000,00		
	Opérations d'équipement n°...(5)	2 848 276,00	1 120 000,00	1 120 000,00
11	ANRU - QUARTIERS VAL FOURRE	2 770 962,00		
12	SALLE DE SPORT CUBE VAL FOURRE			
16	VIDEO SURVEILLANCE VOIRIES			
17	COLLEGIALE NOTRE DAME		420 000,00	420 000,00
18	PARKING GAMBETTA			
22	AGORA- MAISON DES ASSOCIATIONS (hors opérations)			
23	VALORISATION DES ILES- YVELINES SEINE (hors opérations)	77 314,00		
24	ECOLE ALBERT UDERZO		700 000,00	700 000,00
	Total des dépenses d'équipement	17 946 300,73	11 049 779,00	11 049 779,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	8 318 881,00	6 333 093,00	6 333 093,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	5 266 140,00	4 075 400,00	4 075 400,00
16449	EMP ASSOR TIRAGE LIGNE TRESO	3 032 131,00	2 235 283,00	2 235 283,00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	1 000,00	2 800,00	2 800,00
1678	AUTRES EMPRUNTS ET DETTES	19 610,00	19 610,00	19 610,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	491 000,00		
2764	CREANCES SUR DES PARTICULIERS	491 000,00		
020	DEPENSES IMPREVUES	1 100 007,47	1 000 000,00	1 000 000,00
	Total des dépenses financières	9 909 888,47	7 333 093,00	7 333 093,00
45411	ARRETE PREF INSALUB 11 RUE BLERIOT - APPT MME PIRAME (6)		10 000,00	10 000,00
45412	ARRETE INSALUB LOGEMENT 7 RUE BRETONNEAU MME HASSOUN (6)	15 000,00		
45816	CONVENTION GESTION CU GPSEO (6)	6 500 000,00	490 000,00	490 000,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	6 515 000,00	500 000,00	500 000,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	34 371 189,20	18 882 872,00	18 882 872,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)	213 439,00	210 165,00	210 165,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>	<i>213 439,00</i>	<i>210 165,00</i>	<i>210 165,00</i>
13912	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - REGIONS	87 715,00	84 065,00	84 065,00
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	125 724,00	126 100,00	126 100,00
	<i>Charges transférées (9)</i>			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)	254 150,00	2 492 500,00	2 492 500,00
2111	TERRAINS NUS	246 100,00		
2161	OEUVRES ET OBJETS D'ART	400,00		
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	7 650,00		
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS		5 500,00	5 500,00
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES		2 487 000,00	2 487 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		467 589,00	2 702 665,00	2 702 665,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	34 838 778,20	21 585 537,00	21 585 537,00
--	----------------------	----------------------	----------------------

RESTES A REALISER N-1 (11)	2 465 998,59
-----------------------------------	---------------------

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	4 482 066,66
---	---------------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	28 533 602,25
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation >>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	4 418 662,00	2 093 987,00	2 093 987,00
1312	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES REGIONS	200 000,00		
1321	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES ETAT & ETABLISSEMENTS NATIONAUX	2 881 336,00	1 363 562,00	1 363 562,00
1322	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES REGIONS	345 342,00	238 690,00	238 690,00
1323	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES DEPARTEMENTS	547 000,00	218 965,00	218 965,00
13251	CAMY - SUBV EQUIP NON TRANS	152 750,00	23 750,00	23 750,00
1328	AUTRES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES	77 234,00	249 020,00	249 020,00
1342	FONDS AFFECTES A L'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES AMENDES DE POLICE	215 000,00		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	3 032 131,00	2 235 283,00	2 235 283,00
16449	EMPRUNTS ASSORTIS D'UNE OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	3 032 131,00	2 235 283,00	2 235 283,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	150 000,00		
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSEES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES	150 000,00		
Total des recettes d'équipement		7 600 793,00	4 329 270,00	4 329 270,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	9 839 878,36	6 272 000,00	6 272 000,00
10222	F.C.T.V.A.	1 649 379,00	650 000,00	650 000,00
10226	TAXE D'AMENAGEMENT ET VERSEMENT POUR SOUS DENSITE	200 000,00		
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	7 990 499,36	5 622 000,00	5 622 000,00
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	1 000,00	1 094,00	1 094,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	113 370,00	115 129,00	115 129,00
2764	CREANCE SUR DES PARTICULIERS	113 370,00	115 129,00	115 129,00
024	PRODUITS DES CESSIONS	2 673 000,00	45 000,00	45 000,00
Total des recettes financières		12 627 248,36	6 433 223,00	6 433 223,00
45421	ARRETE PREF INSALUB 11 RUE BLEROT - APPT MME PIRAME (6)		10 000,00	10 000,00
45422	ARRETE INSALUB LOGEMENT 7 RUE BRETONNEAU MME HASSOUN (6)	19 000,00		
45826	CONVENTION GESTION CU GPSEO (6)	6 500 000,00	490 000,00	490 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		6 519 000,00	500 000,00	500 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		26 747 041,36	11 262 493,00	11 262 493,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	10 884 566,47	11 192 503,25	11 192 503,25
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	2 940 609,00	2 260 000,00	2 260 000,00
28031	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE & DE DEVELOPPEMENT	18 000,00	63 027,00	63 027,00
	AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES			
28041512	GROUPMENT CL BATIMENTS, INSTALLATIONS	975,00	975,00	975,00
2804171	AUTRES ETS LOCAUX BIENS MOBILIERES	38 900,00	40 748,00	40 748,00
2804172	AUTRES ETS LOCAUX BATIMENTS ,INSTALLATIONS	30 000,00	28 011,00	28 011,00
280421	SUBV EQUIPEMENT BIENS MOBILIERES	20 000,00		
280422	SUBV EQUIPMT BATIMENTS, INSTALLATIONS	57 000,00	61 761,00	61 761,00
28051	CONCESS. ET DROITS SIMILAIRES	610 000,00	513 173,76	513 173,76
281318	AMORT AUTRES BATS PUBLICS	34 084,00	10 000,00	10 000,00
28135	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPO INSTA GENERALES,AGENC AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	1 350,00		
28138	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPO AUTRES CONSTRUCTIONS	66 000,00	64 100,00	64 100,00
281568	MATERIEL ET OUTILLAGE DE DEFENSE CIVILE	12 500,00	11 479,15	11 479,15
281571	MATERIEL ROULANT	115 000,00	136 131,11	136 131,11
281578	AUTRE MAT. ET OUTIL. DE VOIRIE	5 600,00	3 463,18	3 463,18
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOS CORPO AUTRES INSTAL TECH MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	195 000,00	198 299,73	198 299,73
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	6 500,00	6 088,00	6 088,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	202 000,00	187 427,05	187 427,05
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	365 000,00	324 077,91	324 077,91
28184	MOBILIER	251 000,00	261 870,30	261 870,30
28185	CHEPTEL	1 700,00	1 415,00	1 415,00
28188	AUTRES	910 000,00	347 952,81	347 952,81
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		13 825 175,47	13 452 503,25	13 452 503,25
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)	254 150,00	2 492 500,00	2 492 500,00
1323	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES DEPARTEMENTS	7 650,00		
1328	AUTRES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES	246 500,00		
2031	FRAIS D'ETUDES		37 500,00	37 500,00
2033	FRAIS D'INSERTION		10 000,00	10 000,00
238	AVANCES ET ACOMPTE VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 445 000,00	2 445 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		14 079 325,47	15 945 003,25	15 945 003,25
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		40 826 366,83	27 207 496,25	27 207 496,25

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 326 106,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	
+	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	28 533 602,25

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 11(1)
LIBELLE : ANRU - QUARTIERS VAL FOURRE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	26 158 311,94				
20	Immobilisations incorporelles	623 980,04				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	9 923,20				
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	25 436 801,70				
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		945 450,00
13 Subventions d'investissement		945 450,00
1321 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES ETAT & ETABLISSEMENTS NATIONAUX		945 450,00
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	945 450,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 17(1)
LIBELLE : COLLEGIALE NOTRE DAME

Art. (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
DEPENSES		2 192 540,43		420 000,00	420 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	2 192 540,43		420 000,00	420 000,00	
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	2 192 540,43		420 000,00	420 000,00	
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		156 190,00
13	Subventions d'investissement	156 190,00
1322	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES REGIONS	156 190,00
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
	Autres	

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	263 810,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 23(1)
LIBELLE : VALORISATION DES ILES- YVELINES SEINE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
DEPENSES		207 793,76	23 862,00			
20	Immobilisations incorporelles		23 862,00			
2031	FRAIS D'ETUDES	107 268,00	23 862,00			
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	100 525,76				
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		92 750,00
13 Subventions d'investissement		92 750,00
1323 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES DEPARTEMENTS		92 750,00
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	68 888,00
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 24(1)
LIBELLE : ECOLE ALBERT UDERZO

Art. (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
DEPENSES				700 000,00	700 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours			700 000,00	700 000,00	
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS			700 000,00	700 000,00	
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		148 000,00
13 Subventions d'investissement		148 000,00
1321 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES ETAT & ETABLISSEMENTS NATIONAUX		148 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	552 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES												IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)												A1
IV - ANNEXES												IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)												A1
Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	5 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORT ET JEUNESSE	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, PAYSANAGEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
INVESTISSEMENT												
DEPENSES												DEPENSES
Dépenses réelles	7 310 683,00	2 616 180,00	129 000,00	1 751 800,00	955 530,00	304 299,00	415 800,00	297 380,00	6 000,00	5 096 200,00		18 882 872,00
- Equipements municipaux (2)		2 595 570,00	119 000,00	1 751 000,00	955 530,00	304 299,00	415 800,00	296 380,00	6 000,00	4 576 200,00		11 019 779,00
- Equip. non municipaux (c204) (3)										30 000,00		30 000,00
- Opérations financières	7 310 683,00	20 610,00		800,00				1 000,00				7 333 093,00
Dépenses d'ordre	2 702 665,00											2 702 665,00
Total dépenses de l'exercice	10 013 348,00	2 616 180,00	129 000,00	1 751 800,00	955 530,00	304 299,00	415 800,00	297 380,00	6 000,00	5 096 200,00		21 585 537,00
RAR N-1 et reports	4 482 066,66	658 163,78	8 108,71	143 648,63	90 022,82	154 176,70	48 322,92	34 194,68		1 329 360,35		6 948 065,25
Total cumulé dépenses d'investissement	14 495 414,66	3 274 343,78	137 108,71	1 895 448,63	1 045 552,82	458 475,70	464 122,92	331 574,68	6 000,00	6 425 560,35		28 533 602,25

RECETTES												RECETTES
Total recettes de l'exercice	24 497 286,25	117 006,00	10 000,00	148 000,00	226 190,00	23 750,00	300 425,00	135 100,00		1 749 645,00	94,00	27 207 496,25
RAR N-1 et reports		183 116,00		312 600,00			34 590,00			725 000,00		1 326 106,00
Total cumulé recettes d'investissement	24 497 286,25	300 122,00	10 000,00	460 600,00	226 190,00	58 340,00	371 225,00	135 100,00		2 474 645,00	94,00	28 533 602,25

FONCTIONNEMENT												FONCTIONNEMENT
DEPENSES												DEPENSES
Total dépenses de l'exercice	19 514 503,25	44 854 336,18	140 200,00	2 956 047,00	1 229 650,00	1 609 866,00	1 213 833,38	2 340 586,00	209 200,00	1 029 100,00	145 236,00	75 242 557,81
RAR N-1 et reports												
Total cumulé dépenses de fonctionnement	19 514 503,25	44 854 336,18	140 200,00	2 956 047,00	1 229 650,00	1 609 866,00	1 213 833,38	2 340 586,00	209 200,00	1 029 100,00	145 236,00	75 242 557,81

RECETTES												RECETTES
Total recettes de l'exercice	48 992 665,00	4 439 135,00	1 520,00	1 136 820,00	102 016,00	56 800,00	723 192,00	3 375 037,00		115 500,00	432 390,00	59 375 075,00
RAR N-1 et reports	15 867 482,81											15 867 482,81
Total cumulé recettes de fonctionnement	64 860 147,81	4 439 135,00	1 520,00	1 136 820,00	102 016,00	56 800,00	723 192,00	3 375 037,00		115 500,00	432 390,00	75 242 557,81

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les écoles des écoles et les services à activité unique créés en établissement public ou budget annexé (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36-1 et R.5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

		IV - ANNEXES					IV - ANNEXES					IV		
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)					PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)					A1		
Art(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORT ET JEUNESSE	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL	
INVESTISSEMENT													INVESTISSEMENT	
DEPENSES													DEPENSES	
Total dépenses d'investissement		14 495 414,66	3 274 343,78	137 108,71	1 895 448,63	1 045 552,82	458 475,70	464 122,92	331 574,68	6 000,00	6 425 560,35		28 533 602,25	
Dépenses réelles		11 792 749,66	3 274 343,78	137 108,71	1 895 448,63	1 045 552,82	458 475,70	464 122,92	331 574,68	6 000,00	6 425 560,35		26 830 937,25	
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'AMORTISSEMENT REPORTE	4 482 066,66											4 482 066,66	
020	DEPENSES IMPREVUES	1 000 000,00											1 000 000,00	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	6 310 683,00	20 610,00		800,00				1 000,00				6 333 093,00	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		935 660,09								499 940,00		1 435 600,09	
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES										260 000,00		260 000,00	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 287 292,74	127 108,71	331 115,21	168 051,23	256 888,53	144 261,84	46 027,39	6 000,00	2 099 200,00		4 465 945,65	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		1 030 780,95		863 533,42	457 501,59	201 587,17	319 861,08	284 547,29		3 052 558,35		6 210 369,85	
Opérations d'équipement					700 000,00	420 000,00					23 862,00		1 143 862,00	
17	COLLEGALE NOTRE DAME					420 000,00							420 000,00	
23	VALORISATION DES ILES- YVELINES SEINE										23 862,00		23 862,00	
24	ECOLE ALBERT UDERZO				700 000,00								700 000,00	
Opérations pour compte de tiers				10 000,00							490 000,00		500 000,00	
45411	ARRETE PREF INSALLUB 11 RUE BLERIOT - APPT AMIS-RISEALE			10 000,00									10 000,00	
45816	CONVENTION GESTION CU GPSEO										490 000,00		490 000,00	
Dépenses d'ordre		2 702 665,00											2 702 665,00	
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	210 165,00											210 165,00	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	2 492 500,00											2 492 500,00	
RECETTES													RECETTES	
Total recettes d'investissement		24 497 286,25	300 122,00	10 000,00	460 600,00	226 190,00	58 340,00	371 225,00	135 100,00		2 474 645,00	94,00	28 533 602,25	
Recettes réelles		8 552 283,00	300 122,00	10 000,00	460 600,00	226 190,00	58 340,00	371 225,00	135 100,00		2 474 645,00	94,00	12 588 599,00	
024	PRODUITS DES CESSIONS	45 000,00											45 000,00	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	6 272 000,00											6 272 000,00	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		184 993,00		312 600,00	70 000,00	58 340,00	371 225,00	134 100,00		946 445,00		2 077 703,00	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 235 283,00							1 000,00			94,00	2 236 377,00	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		115 129,00										115 129,00	
Opérations pour compte de tiers				10 000,00							490 000,00		500 000,00	
45421	ARRETE PREF INSALLUB 11 RUE BLERIOT - APPT AMIS-RISEALE			10 000,00									10 000,00	
45826	CONVENTION GESTION CU GPSEO										490 000,00		490 000,00	
Recettes d'ordre		15 945 003,25											15 945 003,25	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	11 192 503,25											11 192 503,25	
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 260 000,00											2 260 000,00	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	2 492 500,00											2 492 500,00	
FONCTIONNEMENT													FONCTIONNEMENT	
DEPENSES													DEPENSES	
Total dépenses fonctionnement		19 514 503,25	44 854 336,18	140 200,00	2 956 047,00	1 229 650,00	1 609 866,00	1 213 833,38	2 340 586,00	209 200,00	1 029 100,00	145 236,00	75 242 557,81	
Dépenses réelles		6 062 000,00	44 854 336,18	140 200,00	2 956 047,00	1 229 650,00	1 609 866,00	1 213 833,38	2 340 586,00	209 200,00	1 029 100,00	145 236,00	61 790 054,56	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	110 000,00	7 404 559,00	140 200,00	2 156 910,00	396 450,00	316 716,00	821 450,00	1 599 586,00	209 200,00	606 730,00	143 736,00	13 905 537,00	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		33 578 767,18		553 000,00		350 000,00		741 000,00				35 222 767,18	
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS		1 500 000,00										1 500 000,00	
022	DEPENSES IMPREVUES	1 000 000,00											1 000 000,00	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		1 128 210,00		232 637,00	833 200,00	925 150,00	392 383,38			422 370,00	1 500,00	3 935 450,38	
66	CHARGES FINANCIERES	1 852 000,00	1 027 500,00										2 879 500,00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	100 000,00	215 300,00		13 500,00		18 000,00						346 800,00	
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX RISQUES	3 000 000,00											3 000 000,00	
Dépenses d'ordre		13 452 503,25											13 452 503,25	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	11 192 503,25											11 192 503,25	
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 260 000,00											2 260 000,00	
RECETTES													RECETTES	
Total recettes de fonctionnement		64 860 147,81	4 439 135,00	1 520,00	1 136 820,00	102 016,00	56 800,00	723 192,00	3 375 037,00		115 500,00	432 390,00	75 242 557,81	
Recettes réelles		64 649 982,81	4 439 135,00	1 520,00	1 136 820,00	102 016,00	56 800,00	723 192,00	3 375 037,00		115 500,00	432 390,00	75 032 392,81	
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	15 867 482,81											15 867 482,81	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		370 000,00										370 000,00	
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET SERVICES PUBLICS		239 265,00		368 100,00	33 100,00	2 800,00	248 000,00	625 400,00		113 000,00	432 390,00	2 062 055,00	
73	IMPOTS ET TAXES	25 684 000,00	961 894,00										26 645 894,00	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	23 098 500,00	2 182 885,00		629 720,00	36 916,00	54 000,00	475 192,00	2 305 148,00				28 782 361,00	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		685 091,00	1 520,00	139 000,00	30 700,00			444 489,00		2 500,00		1 303 300,00	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					1 300,00							1 300,00	
Recettes d'ordre		210 165,00											210 165,00	
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	210 165,00											210 165,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATIO N GENERALE	03 JUSTICE	04 RELATIONS INTERNATIONAL ES	Total
DEPENSES (2)		19 514 503,25	44 722 336,18		132 000,00	64 368 839,43
Dépenses de l'exercice		19 514 503,25	44 722 336,18		132 000,00	64 368 839,43
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	110 000,00	7 307 559,00		97 000,00	7 514 559,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		33 578 767,18			33 578 767,18
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS		1 500 000,00			1 500 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES	1 000 000,00				1 000 000,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	11 192 503,25				11 192 503,25
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 260 000,00				2 260 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		1 093 210,00		35 000,00	1 128 210,00
66	CHARGES FINANCIERES	1 852 000,00	1 027 500,00			2 879 500,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	100 000,00	215 300,00			315 300,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	3 000 000,00				3 000 000,00
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)		64 860 147,81	4 421 535,00		17 600,00	69 299 282,81
Recettes de l'exercice		64 860 147,81	4 421 535,00		17 600,00	69 299 282,81
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		370 000,00			370 000,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	210 165,00				210 165,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		239 265,00			239 265,00
73	IMPOTS ET TAXES	25 684 000,00	961 894,00			26 645 894,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	23 098 500,00	2 165 285,00		17 600,00	25 281 385,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		685 091,00			685 091,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	15 867 482,81				15 867 482,81
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)		45 345 644,56	-40 300 801,18		-114 400,00	4 930 443,38

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE							Sous-fonction 04 RELATIONS INTERNATIONALES	
		020 ADMINISTRATIO N GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEE LOCALE	022 ADMINISTRATIO N GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATION, COMMUNICATIO N, PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	041 COOPERATION DECENTRALISEE SUBVENTION GLOBALE	048 COOPERATION DECENTRALISEE AUTRES ACTIONS
DEPENSES (2)		43 589 630,18		16 100,00	379 245,00	675 760,00	8 651,00	52 950,00	35 000,00	97 000,00
Dépenses de l'exercice		43 589 630,18		16 100,00	379 245,00	675 760,00	8 651,00	52 950,00	35 000,00	97 000,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 310 253,00		16 100,00	379 245,00	540 760,00	8 651,00	52 550,00		97 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	33 578 767,18								
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 500 000,00								
022	DEPENSES IMPREVUES									
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 062 210,00				31 000,00			35 000,00	
66	CHARGES FINANCIERES	1 027 500,00								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	110 900,00				104 000,00		400,00		
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS									
Restes à réaliser - reports										
RECETTES (2)		4 346 403,00					6 000,00	69 132,00		17 600,00
Recettes de l'exercice		4 346 403,00					6 000,00	69 132,00		17 600,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	370 000,00								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	179 265,00						60 000,00		
73	IMPOTS ET TAXES	952 894,00						9 000,00		
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 165 153,00						132,00		17 600,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	679 091,00					6 000,00			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS									
Restes à réaliser - reports										
SOLDES (2)		-39 243 227,18		-16 100,00	-379 245,00	-675 760,00	-2 651,00	16 182,00	-35 000,00	-79 400,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisés).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	11 SECURITE INTERIEURE	12 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	Total
DEPENSES (2)		119 400,00	20 800,00	140 200,00
Dépenses de l'exercice		119 400,00	20 800,00	140 200,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	119 400,00	20 800,00	140 200,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			
Restes à réaliser - reports				
RECETTES (2)				
Recettes de l'exercice				
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Restes à réaliser - reports				
SOLED (2)		-119 400,00	-20 800,00	-140 200,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11 SECURITE INTERIEURE			
		110 SERVICES COMMUNS	111 POLICE NATIONALE	112 POLICE MUNICIPALE	113 POMPIERS, INCENDIES ET SECOURS
DEPENSES (2)				99 400,00	20 000,00
Dépenses de l'exercice				99 400,00	20 000,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			99 400,00	20 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES				
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS				
022	DEPENSES IMPREVUES				
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				
66	CHARGES FINANCIERES				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS				
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)					
Recettes de l'exercice					
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				
73	IMPOTS ET TAXES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Restes à réaliser - reports					
SOLED (2)				-99 400,00	-20 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

(1)	Libellé	20 SERVICES COMMUNS	21 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	22 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE	23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 FORMATION CONTINUE	25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT	Total	
DEPENSES (2)		127 537,00	513 410,00				2 315 100,00	2 956 047,00	
Dépenses de l'exercice		127 537,00	513 410,00				2 315 100,00	2 956 047,00	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		394 910,00				1 762 000,00	2 156 910,00	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES						553 000,00	553 000,00	
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
022	DEPENSES IMPREVUES								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	127 537,00	105 000,00				100,00	232 637,00	
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		13 500,00					13 500,00	
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)			431 720,00				705 100,00	1 136 820,00	
Recettes de l'exercice			431 720,00				705 100,00	1 136 820,00	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES						368 100,00	368 100,00	
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		431 720,00				198 000,00	629 720,00	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						139 000,00	139 000,00	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)		-127 537,00	-81 690,00				-1 610 000,00	-1 819 227,00	
		Sous-fonction 21 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE			Sous-fonction 25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT				
(1)	Libellé	211 ECOLES MATERNELLES	212 ECOLES PRIMAIRES	213 CLASSES REGROUPEES	251 HEBERGEMENT ET RESTAURATION SCOLAIRE	252 TRANSPORTS SCOLAIRES	253 SPORT SCOLAIRE	254 MEDECINE SCOLAIRE	255 CLASSES DECOUVERTES ET AUTRES SERV. ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT
DEPENSES (2)				513 410,00	1 786 000,00	150 100,00		1 000,00	378 000,00
Dépenses de l'exercice				513 410,00	1 786 000,00	150 100,00		1 000,00	378 000,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			394 910,00	1 536 000,00	150 000,00		1 000,00	75 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES				250 000,00				303 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
022	DEPENSES IMPREVUES								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			105 000,00		100,00			
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			13 500,00					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)				431 720,00	142 000,00				563 100,00
Recettes de l'exercice				431 720,00	142 000,00				563 100,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								368 100,00
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			431 720,00	3 000,00				195 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				139 000,00				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)				-81 690,00	-1 644 000,00	-150 100,00		-1 000,00	185 100,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES	33 ACTION CULTURELLE	Total
DEPENSES (2)		112 300,00	8 500,00	256 950,00	851 900,00	1 229 650,00
Dépenses de l'exercice		112 300,00	8 500,00	256 950,00	851 900,00	1 229 650,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	106 300,00	8 500,00	256 450,00	25 200,00	396 450,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
022	DEPENSES IMPREVUES					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	6 000,00		500,00	826 700,00	833 200,00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)		8 716,00	13 000,00	36 000,00	44 300,00	102 016,00
Recettes de l'exercice		8 716,00	13 000,00	36 000,00	44 300,00	102 016,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 500,00	13 000,00	15 000,00	3 600,00	33 100,00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	7 216,00		19 700,00	10 000,00	36 916,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				30 700,00	30 700,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			1 300,00		1 300,00
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)		-103 584,00	4 500,00	-220 950,00	-807 600,00	-1 127 634,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE				Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES			
		311 EXPRESSION MUSICALE, LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES	323 ARCHIVES	324 ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL
DEPENSES (2)		8 500,00				147 150,00	92 900,00	16 900,00	
Dépenses de l'exercice		8 500,00				147 150,00	92 900,00	16 900,00	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 500,00				146 650,00	92 900,00	16 900,00	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
022	DEPENSES IMPREVUES								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					500,00			
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)		13 000,00				13 300,00	21 200,00	1 500,00	
Recettes de l'exercice		13 000,00				13 300,00	21 200,00	1 500,00	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	13 000,00				12 000,00	3 000,00		
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS						18 200,00	1 500,00	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					1 300,00			
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE								
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)		4 500,00				-133 850,00	-71 700,00	-15 400,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

(1)	Libellé	40 SERVICES COMMUNS	41 SPORTS	42 JEUNESSE	Total
	DEPENSES (2)	754 890,00	171 676,00	683 300,00	1 609 866,00
	Dépenses de l'exercice	754 890,00	171 676,00	683 300,00	1 609 866,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 240,00	153 676,00	156 800,00	316 716,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			350 000,00	350 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS				
022	DEPENSES IMPREVUES				
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	748 650,00		176 500,00	925 150,00
66	CHARGES FINANCIERES				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		18 000,00		18 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)	2 000,00	2 800,00	52 000,00	56 800,00
	Recettes de l'exercice	2 000,00	2 800,00	52 000,00	56 800,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		2 800,00		2 800,00
73	IMPOTS ET TAXES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 000,00		52 000,00	54 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)	-752 890,00	-168 876,00	-631 300,00	-1 553 066,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41 SPORTS				Sous-fonction 42 JEUNESSE			
		411 SALLES DE SPORTS, GYMNASES	412 STADES	413 PISCINES	414 AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIRS	415 MANIFESTATIONS SPORTIVES	421 CENTRES DE LOISIRS	422 AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	423 COLONIES DE VACANCES
	DEPENSES (2)	75 276,00	31 000,00		43 900,00	21 500,00		683 300,00	
	Dépenses de l'exercice	75 276,00	31 000,00		43 900,00	21 500,00		683 300,00	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	75 276,00	31 000,00		43 900,00	3 500,00		156 800,00	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES							350 000,00	
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
022	DEPENSES IMPREVUES								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							176 500,00	
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					18 000,00			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)	2 800,00						52 000,00	
	Recettes de l'exercice	2 800,00						52 000,00	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 800,00							
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS							52 000,00	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-72 476,00	-31 000,00		-43 900,00	-21 500,00		-631 300,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	51 SANTE	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
DEPENSES (2)			1 213 833,38	1 213 833,38
Dépenses de l'exercice			1 213 833,38	1 213 833,38
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		821 450,00	821 450,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		392 383,38	392 383,38
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			
Restes à réaliser - reports				
RECETTES (2)		37 800,00	685 392,00	723 192,00
Recettes de l'exercice		37 800,00	685 392,00	723 192,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		248 000,00	248 000,00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	37 800,00	437 392,00	475 192,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Restes à réaliser - reports				
SOLDES (2)		37 800,00	-528 441,38	-490 641,38

(1)	Libellé	Sous-fonction 51 SANTE			Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES				
		510 SERVICES COMMUNS	511 DISPENSAIRES ET AUTRES ETABLISSEMENTS SANITAIRES	512 ACTIONS DE PREVENTION SANITAIRE	520 SERVICES COMMUNS	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES	522 ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 AUTRES SERVICES
DEPENSES (2)					787 883,38		407 950,00	8 000,00	10 000,00
Dépenses de l'exercice					787 883,38		407 950,00	8 000,00	10 000,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL				395 500,00		407 950,00	8 000,00	10 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
022	DEPENSES IMPREVUES								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				392 383,38				
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)				37 800,00	133 592,00		531 800,00		20 000,00
Recettes de l'exercice				37 800,00	133 592,00		531 800,00		20 000,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				7 000,00		241 000,00		
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			37 800,00	126 592,00		290 800,00		20 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE								
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)				37 800,00	-654 291,38		123 850,00	-8 000,00	10 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62 ACTIONS EN FAVEUR DE LA MATERNITE	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
DEPENSES (2)			657 550,00		133 350,00	1 549 686,00	2 340 586,00
Dépenses de l'exercice			657 550,00		133 350,00	1 549 686,00	2 340 586,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		657 550,00		133 350,00	808 686,00	1 599 586,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					741 000,00	741 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS						
022	DEPENSES IMPREVUES						
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT						
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						
66	CHARGES FINANCIERES						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES						
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS						
Restes à réaliser - reports							
RECETTES (2)			534 500,00		211 500,00	2 629 037,00	3 375 037,00
Recettes de l'exercice			534 500,00		211 500,00	2 629 037,00	3 375 037,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES						
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		214 500,00		14 000,00	396 900,00	625 400,00
73	IMPOTS ET TAXES						
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		40 000,00		197 500,00	2 067 648,00	2 305 148,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		280 000,00			164 489,00	444 489,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Restes à réaliser - reports							
SOLDES (2)			-123 050,00		78 150,00	1 079 351,00	1 034 451,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 - LOGEMENT

(1)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE	Total
DEPENSES (2)		64 200,00	145 000,00			209 200,00
Dépenses de l'exercice		64 200,00	145 000,00			209 200,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	64 200,00	145 000,00			209 200,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
022	DEPENSES IMPREVUES					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)						
Recettes de l'exercice						
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)		-64 200,00	-145 000,00			-209 200,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
	DEPENSES (2)	80 000,00	509 930,00	439 170,00	1 029 100,00
	Dépenses de l'exercice	80 000,00	509 930,00	439 170,00	1 029 100,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	80 000,00	473 780,00	52 950,00	606 730,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES				
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS				
022	DEPENSES IMPREVUES				
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		36 150,00	386 220,00	422 370,00
66	CHARGES FINANCIERES				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)	100 000,00	15 500,00		115 500,00
	Recettes de l'exercice	100 000,00	15 500,00		115 500,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	100 000,00	13 000,00		113 000,00
73	IMPOTS ET TAXES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		2 500,00		2 500,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)	20 000,00	-494 430,00	-439 170,00	-913 600,00

		Sous-fonction 81 SERVICES URBAINS						
(1)	Libellé	810 SERVICES COMMUNS	811 EAU ET ASSAINISSEMENT	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	813 PROPRETE URBAINE	814 ECLAIRAGE PUBLIC	815 TRANSPORTS URBAINS	816 AUTRES RESEAUX ET SERVICES DIVERS
	DEPENSES (2)			50 000,00		30 000,00		
	Dépenses de l'exercice			50 000,00		30 000,00		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			50 000,00		30 000,00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES							
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS							
022	DEPENSES IMPREVUES							
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
66	CHARGES FINANCIERES							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES							
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS							
	Restes à réaliser - reports							
	RECETTES (2)	100 000,00						
	Recettes de l'exercice	100 000,00						
013	ATTENUATIONS DE CHARGES							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	100 000,00						
73	IMPOTS ET TAXES							
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS							
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE							
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS							
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE							
	Restes à réaliser - reports							
	SOLDES (2)	100 000,00		-50 000,00		-30 000,00		

		Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN				Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT				
(1)	Libellé	820 SERVICES COMMUNS	821 EQUIPEMENTS DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN	830 SERVICES COMMUNS	831 AMENAGEMENT DES EAUX	832 ACTIONS SPECIFIQUES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION	833 PRESERVATION DU MILIEU NATUREL
	DEPENSES (2)	4 100,00	8 050,00	100 000,00	367 780,00	30 000,00	438 670,00		500,00	
	Dépenses de l'exercice	4 100,00	8 050,00	100 000,00	367 780,00	30 000,00	438 670,00		500,00	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		6 000,00	100 000,00	367 780,00	30 000,00	438 670,00		500,00	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES						52 450,00			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS									
022	DEPENSES IMPREVUES									
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 100,00	2 050,00			30 000,00	386 220,00			
66	CHARGES FINANCIERES									
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES									
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)		13 000,00	2 500,00						
	Recettes de l'exercice		13 000,00	2 500,00						
013	ATTENUATIONS DE CHARGES									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		13 000,00							
73	IMPOTS ET TAXES									
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS									
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			2 500,00						
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS									
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE									
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)	-4 100,00	4 950,00	-97 500,00	-367 780,00	-30 000,00	-438 670,00		-500,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHES	92 AIDES A L'AGRICULTURE ET INDUSTRIES AGRO- ALIMENTAIRES	93 AIDES A L'ENERGIE, AUX INDUSTRIES MANUFACTURIE RES ET AU BATIMENT ET TP	94 AIDES AUX COMMERCES ET AUX SERVICES MARCHANDS	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AUX SERVICES PUBLICS	Total
	DEPENSES (2)	1 500,00	78 236,00			59 500,00	6 000,00		145 236,00
	Dépenses de l'exercice	1 500,00	78 236,00			59 500,00	6 000,00		145 236,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		78 236,00			59 500,00	6 000,00		143 736,00
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
022	DEPENSES IMPREVUES								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 500,00							1 500,00
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)		400 000,00			32 390,00			432 390,00
	Recettes de l'exercice		400 000,00			32 390,00			432 390,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		400 000,00			32 390,00			432 390,00
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLES (2)	-1 500,00	321 764,00			-27 110,00	-6 000,00		287 154,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATIO N GENERALE	03 JUSTICE	04 RELATIONS INTERNATIONALES	Total
	DEPENSES (2)	14 495 414,66	3 274 343,78			17 769 758,44
	Dépenses de l'exercice	14 495 414,66	2 616 180,00			17 111 594,66
020	DEPENSES IMPREVUES	1 000 000,00				1 000 000,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	210 165,00				210 165,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	2 492 500,00				2 492 500,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	6 310 683,00	20 610,00			6 331 293,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		737 000,00			737 000,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		960 570,00			960 570,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		898 000,00			898 000,00
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	4 482 066,66				4 482 066,66
	Opérations d'équipement					
17	COLLEGIALE NOTRE DAME					
24	ECOLE ALBERT UDERZO					
	Opérations pour compte de tiers					
45411	ARRETE PREF INSALUB 11 RUE BLERIOT - APPT MME PIRAME					
45816	CONVENTION GESTION CU GPSEO					
	Restes à réaliser - reports		658 163,78			658 163,78
	RECETTES (2)	24 497 286,25	300 122,00			24 797 408,25
	Recettes de l'exercice	24 497 286,25	117 006,00			24 614 292,25
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	11 192 503,25				11 192 503,25
024	PRODUITS DES CESSIONS	45 000,00				45 000,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 260 000,00				2 260 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	2 492 500,00				2 492 500,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	6 272 000,00				6 272 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		1 877,00			1 877,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 235 283,00				2 235 283,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		115 129,00			115 129,00
	Opérations pour compte de tiers					
45421	ARRETE PREF INSALUB 11 RUE BLERIOT - APPT MME PIRAME					
45826	CONVENTION GESTION CU GPSEO					
	Restes à réaliser - reports		183 116,00			183 116,00
	SOLDES (2)	10 001 871,59	-2 974 221,78			7 027 649,81

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE							Sous-fonction 04 RELATIONS INTERNATIONALES	
		020 ADMINISTRATIO N GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEE LOCALE	022 ADMINISTRATIO N GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATION, COMMUNICATIO N, PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	041 COOPERATION DECENTRALISEE SUBVENTION GLOBALE	048 COOPERATION DECENTRALISEE AUTRES ACTIONS
	DEPENSES (2)	3 177 374,74					78 019,04	1 500,00	17 450,00	
	Dépenses de l'exercice	2 530 280,00					70 400,00	1 500,00	14 000,00	
020	DEPENSES IMPREVUES									
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
041	OPERATIONS PATRIMONIALES									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	20 610,00								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	737 000,00								
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES									
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	874 670,00					70 400,00	1 500,00	14 000,00	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	898 000,00								
	Opérations d'équipement									
17	COLLEGIALE NOTRE DAME									
24	ECOLE ALBERT UDERZO									
	Opérations pour compte de tiers									
45411	ARRETE PREF INSALUB 11 RUE BLERIOT - APPT MME PIRAME									
45816	CONVENTION GESTION CU GPSEO									
	Restes à réaliser - reports	647 094,74					7 619,04		3 450,00	
	RECETTES (2)	300 122,00								
	Recettes de l'exercice	117 006,00								
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT									
024	PRODUITS DES CESSIONS									
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
041	OPERATIONS PATRIMONIALES									
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES									
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	1 877,00								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	115 129,00								
	Opérations pour compte de tiers									
45421	ARRETE PREF INSALUB 11 RUE BLERIOT - APPT MME PIRAME									
45826	CONVENTION GESTION CU GPSEO									
	Restes à réaliser - reports	183 116,00								
	SOLDES (2)	-2 877 252,74					-78 019,04	-1 500,00	-17 450,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialité).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	11 SECURITE INTERIEURE	12 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	Total
DEPENSES (2)		127 108,71	10 000,00	137 108,71
Dépenses de l'exercice		119 000,00		119 000,00
020	DEPENSES IMPREVUES			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	119 000,00		119 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Opérations d'équipement				
17	COLLEGIALE NOTRE DAME			
24	ECOLE ALBERT UDERZO			
Opérations pour compte de tiers			10 000,00	10 000,00
45411	ARRETE PREF INSALUB 11 RUE BLERHOT - APPT MME PIRAME		10 000,00	10 000,00
45816	CONVENTION GESTION CU GPSEO			
Restes à réaliser - reports		8 108,71		8 108,71
RECETTES (2)			10 000,00	10 000,00
Recettes de l'exercice				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Opérations pour compte de tiers			10 000,00	10 000,00
45421	ARRETE PREF INSALUB 11 RUE BLERHOT - APPT MME PIRAME		10 000,00	10 000,00
45826	CONVENTION GESTION CU GPSEO			
Restes à réaliser - reports				
SOLDES (2)		-127 108,71		-127 108,71

(1)	Libellé	Sous-fonction 11 SECURITE INTERIEURE				
		110 SERVICES COMMUNS	111 POLICE NATIONALE	112 POLICE MUNICIPALE	113 POMPIERS, INCENDIES ET SECOURS	114 AUTRES SERVICES DE PROTECTION CIVILE
DEPENSES (2)				127 108,71		
Dépenses de l'exercice				119 000,00		
020	DEPENSES IMPREVUES					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			119 000,00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
Opérations d'équipement						
17	COLLEGIALE NOTRE DAME					
24	ECOLE ALBERT UDERZO					
Opérations pour compte de tiers						
45411	ARRETE PREF INSALUB 11 RUE BLERHOT - APPT MME PIRAME					
45816	CONVENTION GESTION CU GPSEO					
Restes à réaliser - reports				8 108,71		
RECETTES (2)						
Recettes de l'exercice						
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Opérations pour compte de tiers						
45421	ARRETE PREF INSALUB 11 RUE BLERHOT - APPT MME PIRAME					
45826	CONVENTION GESTION CU GPSEO					
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)				-127 108,71		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les dépenses et les recettes. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

(1)	Libellé	20 SERVICES COMMUNS	21 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	22 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE	23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 FORMATION CONTINUE	25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT	Total
	DEPENSES (2)		1 895 448,63					1 895 448,63
	Dépenses de l'exercice		1 051 800,00					1 051 800,00
020	DEPENSES IMPREVUES							
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
041	OPERATIONS PATRIMONIALES							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		800,00					800,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES							
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		239 000,00					239 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		812 000,00					812 000,00
	Opérations d'équipement		700 000,00					700 000,00
17	COLLEGIALE NOTRE DAME							
24	ECOLE ALBERT UDERZO		700 000,00					700 000,00
	Opérations pour compte de tiers							
45411	ARRETE PREF INSALUB 11 RUE BLERIOT - APPT MME PIRAME							
45816	CONVENTION GESTION CU GPSEO							
	Restes à réaliser - reports		143 648,63					143 648,63
	RECETTES (2)		460 600,00					460 600,00
	Recettes de l'exercice		148 000,00					148 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT							
024	PRODUITS DES CESSIONS							
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
041	OPERATIONS PATRIMONIALES							
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES							
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		148 000,00					148 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
	Opérations pour compte de tiers							
45421	ARRETE PREF INSALUB 11 RUE BLERIOT - APPT MME PIRAME							
45826	CONVENTION GESTION CU GPSEO							
	Restes à réaliser - reports		312 600,00					312 600,00
	SOLDES (2)		-1 434 848,63					-1 434 848,63

(1)	Libellé	Sous-fonction 21 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE			Sous-fonction 25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT				255 CLASSES DECOUVERTES ET AUTRES SERV. ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT
		211 ECOLES MATERNELLES	212 ECOLES PRIMAIRES	213 CLASSES REGROUPEES	251 HEBERGEMENT ET RESTAURATION SCOLAIRE	252 TRANSPORTS SCOLAIRES	253 SPORT SCOLAIRE	254 MEDECINE SCOLAIRE	
	DEPENSES (2)			1 895 448,63					
	Dépenses de l'exercice			1 051 800,00					
020	DEPENSES IMPREVUES								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		800,00						
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			239 000,00					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			812 000,00					
	Opérations d'équipement			700 000,00					
17	COLLEGIALE NOTRE DAME								
24	ECOLE ALBERT UDERZO			700 000,00					
	Opérations pour compte de tiers								
45411	ARRETE PREF INSALUB 11 RUE BLERIOT - APPT MME PIRAME								
45816	CONVENTION GESTION CU GPSEO								
	Restes à réaliser - reports			143 648,63					
	RECETTES (2)		312 600,00	148 000,00					
	Recettes de l'exercice			148 000,00					
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			148 000,00					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
	Opérations pour compte de tiers								
45421	ARRETE PREF INSALUB 11 RUE BLERIOT - APPT MME PIRAME								
45826	CONVENTION GESTION CU GPSEO								
	Restes à réaliser - reports		312 600,00						
	SOLDES (2)		312 600,00	-1 747 448,63					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES	33 ACTION CULTURELLE	Total
DEPENSES (2)			8 500,00	631 247,23	405 805,59	1 045 552,82
Dépenses de l'exercice			8 500,00	146 130,00	380 900,00	535 530,00
020	DEPENSES IMPREVUES					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		8 500,00	146 130,00	900,00	155 530,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				380 000,00	380 000,00
Opérations d'équipement				420 000,00		420 000,00
17	COLLEGIALE NOTRE DAME			420 000,00		420 000,00
24	ECOLE ALBERT UDERZO					
Opérations pour compte de tiers						
45411	ARRETE PREF INSALUB 11 RUE BLERIOT - APPT MME PIRAME					
45816	CONVENTION GESTION CU GPSEO					
Restes à réaliser - reports				65 117,23	24 905,59	90 022,82
RECETTES (2)				226 190,00		226 190,00
Recettes de l'exercice				226 190,00		226 190,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			226 190,00		226 190,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Opérations pour compte de tiers						
45421	ARRETE PREF INSALUB 11 RUE BLERIOT - APPT MME PIRAME					
45826	CONVENTION GESTION CU GPSEO					
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)			-8 500,00	-405 057,23	-405 805,59	-819 362,82

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE				Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES			
		311 EXPRESSION MUSICALE, LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES	323 ARCHIVES	324 ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL
DEPENSES (2)		8 500,00				3 532,86	127 918,37	27 200,00	472 596,00
Dépenses de l'exercice		8 500,00				2 550,00	116 380,00	27 200,00	
020	DEPENSES IMPREVUES								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 500,00				2 550,00	116 380,00	27 200,00	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS								
Opérations d'équipement									420 000,00
17	COLLEGIALE NOTRE DAME								420 000,00
24	ECOLE ALBERT UDERZO								
Opérations pour compte de tiers									
45411	ARRETE PREF INSALUB 11 RUE BLERIOT - APPT MME PIRAME								
45816	CONVENTION GESTION CU GPSEO								
Restes à réaliser - reports						982,86	11 538,37		52 596,00
RECETTES (2)									226 190,00
Recettes de l'exercice									226 190,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								226 190,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
Opérations pour compte de tiers									
45421	ARRETE PREF INSALUB 11 RUE BLERIOT - APPT MME PIRAME								
45826	CONVENTION GESTION CU GPSEO								
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)		-8 500,00				-3 532,86	-127 918,37	-27 200,00	-246 406,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

(1)	Libellé	40 SERVICES COMMUNS	41 SPORTS	42 JEUNESSE	Total
	DEPENSES (2)		458 475,70		458 475,70
	Dépenses de l'exercice		304 299,00		304 299,00
020	DEPENSES IMPREVUES				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		234 299,00		234 299,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		70 000,00		70 000,00
	Opérations d'équipement				
17	COLLEGIALE NOTRE DAME				
24	ECOLE ALBERT UDERZO				
	Opérations pour compte de tiers				
45411	ARRETE PREF INSALUB 11 RUE BLERIOT - APPT MME PIRAME				
45816	CONVENTION GESTION CU GPSEO				
	Restes à réaliser - reports		154 176,70		154 176,70
	RECETTES (2)		58 340,00		58 340,00
	Recettes de l'exercice		23 750,00		23 750,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
024	PRODUITS DES CESSIONS				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		23 750,00		23 750,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Opérations pour compte de tiers				
45421	ARRETE PREF INSALUB 11 RUE BLERIOT - APPT MME PIRAME				
45826	CONVENTION GESTION CU GPSEO				
	Restes à réaliser - reports		34 590,00		34 590,00
	SOLDES (2)		-400 135,70		-400 135,70

(1)	Libellé	Sous-fonction 41 SPORTS					Sous-fonction 42 JEUNESSE		
		411 SALLES DE SPORTS, GYMNASES	412 STADES	413 PISCINES	414 AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIRS	415 MANIFESTATIONS SPORTIVES	421 CENTRES DE LOISIRS	422 AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	423 COLONIES DE VACANCES
	DEPENSES (2)	432 562,20	25 913,50						
	Dépenses de l'exercice	279 299,00	25 000,00						
020	DEPENSES IMPREVUES								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	209 299,00	25 000,00						
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	70 000,00							
	Opérations d'équipement								
17	COLLEGIALE NOTRE DAME								
24	ECOLE ALBERT UDERZO								
	Opérations pour compte de tiers								
45411	ARRETE PREF INSALUB 11 RUE BLERIOT - APPT MME PIRAME								
45816	CONVENTION GESTION CU GPSEO								
	Restes à réaliser - reports	153 263,20	913,50						
	RECETTES (2)	58 340,00							
	Recettes de l'exercice	23 750,00							
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	23 750,00							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
	Opérations pour compte de tiers								
45421	ARRETE PREF INSALUB 11 RUE BLERIOT - APPT MME PIRAME								
45826	CONVENTION GESTION CU GPSEO								
	Restes à réaliser - reports	34 590,00							
	SOLDES (2)	-374 222,20	-25 913,50						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	51 SANTE	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
DEPENSES (2)		315 500,00	148 622,92	464 122,92
Dépenses de l'exercice		315 500,00	100 300,00	415 800,00
020	DEPENSES IMPREVUES			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	500,00	100 300,00	100 800,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	315 000,00		315 000,00
Opérations d'équipement				
17	COLLEGIALE NOTRE DAME			
24	ECOLE ALBERT UDERZO			
Opérations pour compte de tiers				
45411	ARRETE PREF INSALUB 11 RUE BLERIOD - APPT MME PIRAME			
45816	CONVENTION GESTION CU GPSEO			
Restes à réaliser - reports			48 322,92	48 322,92
RECETTES (2)		70 800,00	300 425,00	371 225,00
Recettes de l'exercice			300 425,00	300 425,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		300 425,00	300 425,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Opérations pour compte de tiers				
45421	ARRETE PREF INSALUB 11 RUE BLERIOD - APPT MME PIRAME			
45826	CONVENTION GESTION CU GPSEO			
Restes à réaliser - reports		70 800,00		70 800,00
SOLDES (2)		-244 700,00	151 802,08	-92 897,92

(1)	Libellé	Sous-fonction 51 SANTE			Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES				
		510 SERVICES COMMUNS	511 DISPENSAIRES ET AUTRES ETABLISSEMENT SANITAIRES	512 ACTIONS DE PREVENTION SANITAIRE	520 SERVICES COMMUNS	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES	522 ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 AUTRES SERVICES
DEPENSES (2)		315 000,00		500,00	5 161,08				
Dépenses de l'exercice		315 000,00		500,00	300,00			100 000,00	
020	DEPENSES IMPREVUES								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			500,00	300,00			100 000,00	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	315 000,00							
Opérations d'équipement									
17	COLLEGIALE NOTRE DAME								
24	ECOLE ALBERT UDERZO								
Opérations pour compte de tiers									
45411	ARRETE PREF INSALUB 11 RUE BLERIOD - APPT MME PIRAME								
45816	CONVENTION GESTION CU GPSEO								
Restes à réaliser - reports					4 861,08			43 461,84	
RECETTES (2)				70 800,00	200 000,00			100 425,00	
Recettes de l'exercice					200 000,00			100 425,00	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				200 000,00			100 425,00	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
Opérations pour compte de tiers									
45421	ARRETE PREF INSALUB 11 RUE BLERIOD - APPT MME PIRAME								
45826	CONVENTION GESTION CU GPSEO								
Restes à réaliser - reports				70 800,00					
SOLDES (2)		-315 000,00		70 300,00	194 838,92			-43 036,84	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62 ACTIONS EN FAVEUR DE LA MATERNITE	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
DEPENSES (2)			6 800,00		13 006,91	311 767,77	331 574,68
Dépenses de l'exercice			6 800,00		11 800,00	278 780,00	297 380,00
020	DEPENSES IMPREVUES						
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
041	OPERATIONS PATRIMONIALES						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		1 000,00				1 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		5 800,00		11 800,00	22 780,00	40 380,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					256 000,00	256 000,00
Opérations d'équipement							
17	COLLEGIALE NOTRE DAME						
24	ECOLE ALBERT UDERZO						
Opérations pour compte de tiers							
45411	ARRETE PREF INSALUB 11 RUE BLERHOT - APPT MME PIRAME						
45816	CONVENTION GESTION CU GPSEO						
Restes à réaliser - reports					1 206,91	32 987,77	34 194,68
RECETTES (2)			1 000,00			134 100,00	135 100,00
Recettes de l'exercice			1 000,00			134 100,00	135 100,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT						
024	PRODUITS DES CESSIONS						
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
041	OPERATIONS PATRIMONIALES						
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES						
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					134 100,00	134 100,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		1 000,00				1 000,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Opérations pour compte de tiers							
45421	ARRETE PREF INSALUB 11 RUE BLERHOT - APPT MME PIRAME						
45826	CONVENTION GESTION CU GPSEO						
Restes à réaliser - reports							
SOLDES (2)			-5 800,00		-13 006,91	-177 667,77	-196 474,68

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 - LOGEMENT

(1)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE	Total
DEPENSES (2)		6 000,00				6 000,00
Dépenses de l'exercice		6 000,00				6 000,00
020	DEPENSES IMPREVUES					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 000,00				6 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
Opérations d'équipement						
17	COLLEGIALE NOTRE DAME					
24	ECOLE ALBERT UDERZO					
Opérations pour compte de tiers						
45411	ARRETE PREF INSALUB 11 RUE BLERHOT - APPT MME PIRAME					
45816	CONVENTION GESTION CU GPSEO					
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)						
Recettes de l'exercice						
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Opérations pour compte de tiers						
45421	ARRETE PREF INSALUB 11 RUE BLERHOT - APPT MME PIRAME					
45826	CONVENTION GESTION CU GPSEO					
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)		-6 000,00				-6 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
	DEPENSES (2)	268 986,98	6 148 573,37	8 000,00	6 425 560,35
	Dépenses de l'exercice	20 000,00	4 578 200,00	8 000,00	4 606 200,00
020	DEPENSES IMPREVUES				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		456 500,00		456 500,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES		30 000,00		30 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 622 700,00	1 500,00	1 624 200,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	20 000,00	2 469 000,00	6 500,00	2 495 500,00
	Opérations d'équipement				
17	COLLEGIALE NOTRE DAME				
24	ECOLE ALBERT UDERZO				
	Opérations pour compte de tiers		490 000,00		490 000,00
45411	ARRETE PREF INSALUB 11 RUE BLERJOT - APPT MME PIRAME				
45816	CONVENTION GESTION CU GPSEO		490 000,00		490 000,00
	Restes à réaliser - reports	248 986,98	1 080 373,37		1 329 360,35
	RECETTES (2)	200 000,00	2 274 645,00		2 474 645,00
	Recettes de l'exercice		1 259 645,00		1 259 645,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
024	PRODUITS DES CESSIONS				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		1 259 645,00		1 259 645,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Opérations pour compte de tiers		490 000,00		490 000,00
45421	ARRETE PREF INSALUB 11 RUE BLERJOT - APPT MME PIRAME				
45826	CONVENTION GESTION CU GPSEO		490 000,00		490 000,00
	Restes à réaliser - reports	200 000,00	525 000,00		725 000,00
	SOLDES (2)	-68 986,98	-3 873 928,37	-8 000,00	-3 950 915,35

		Sous-fonction 81 SERVICES URBAINS						
(1)	Libellé	810 SERVICES COMMUNS	811 EAU ET ASSAINISSEMENT	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	813 PROPRIETE URBAINE	814 ECLAIRAGE PUBLIC	815 TRANSPORTS URBAINS	816 AUTRES RESEAUX ET SERVICES DIVERS
	DEPENSES (2)					68 986,98		200 000,00
	Dépenses de l'exercice					20 000,00		
020	DEPENSES IMPREVUES							
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
041	OPERATIONS PATRIMONIALES							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES							
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					20 000,00		
	Opérations d'équipement							
17	COLLEGIALE NOTRE DAME							
24	ECOLE ALBERT UDERZO							
	Opérations pour compte de tiers							
45411	ARRETE PREF INSALUB 11 RUE BLERJOT - APPT MME PIRAME							
45816	CONVENTION GESTION CU GPSEO							
	Restes à réaliser - reports					48 986,98		200 000,00
	RECETTES (2)							200 000,00
	Recettes de l'exercice							
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT							
024	PRODUITS DES CESSIONS							
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
041	OPERATIONS PATRIMONIALES							
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES							
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
	Opérations pour compte de tiers							
45421	ARRETE PREF INSALUB 11 RUE BLERJOT - APPT MME PIRAME							
45826	CONVENTION GESTION CU GPSEO							
	Restes à réaliser - reports							200 000,00
	SOLDES (2)					-68 986,98		200 000,00

		Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN				Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT				
(1)	Libellé	820 SERVICES COMMUNS	821 EQUIPEMENTS DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN	830 SERVICES COMMUNS	831 AMENAGEMENT DES EAUX	832 ACTIONS SPECIFIQUES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION	833 PRESERVATION DU MILIEU NATUREL
	DEPENSES (2)	490 000,00	10 000,00	485 897,89	157 200,00	5 005 475,48	8 000,00			
	Dépenses de l'exercice		10 000,00		157 200,00	4 411 000,00	8 000,00			
020	DEPENSES IMPREVUES									
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
041	OPERATIONS PATRIMONIALES									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					456 500,00				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					30 000,00				
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES									
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		10 000,00		157 200,00	1 485 500,00	1 500,00			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					2 469 000,00	6 500,00			
	Opérations d'équipement									
17	COLLEGIALE NOTRE DAME									
24	ECOLE ALBERT UDERZO									
	Opérations pour compte de tiers	490 000,00								
45411	ARRETE PREF INSALUB 11 RUE BLERJOT - APPT MME PIRAME									
45816	CONVENTION GESTION CU GPSEO	490 000,00								
	Restes à réaliser - reports			485 897,89		594 475,48				
	RECETTES (2)	490 000,00				1 784 645,00				
	Recettes de l'exercice					1 259 645,00				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT									
024	PRODUITS DES CESSIONS									
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
041	OPERATIONS PATRIMONIALES									
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES									
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					1 259 645,00				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES									
	Opérations pour compte de tiers	490 000,00								
45421	ARRETE PREF INSALUB 11 RUE BLERJOT - APPT MME PIRAME									
45826	CONVENTION GESTION CU GPSEO	490 000,00								
	Restes à réaliser - reports					525 000,00				
	SOLDES (2)		-10 000,00	-485 897,89	-157 200,00	-3 220 830,48	-8 000,00			

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialité).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHES	92 AIDES A L'AGRICULTURE ET INDUSTRIES AGRO- ALIMENTAIRES	93 AIDES A L'ENERGIE, AUX INDUSTRIES MANUFACTURIE RES ET AU BATIMENT ET TP	94 AIDES AUX COMMERCES ET AUX SERVICES MARCHANDS	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AUX SERVICES PUBLICS	Total
DEPENSES (2)									
Dépenses de l'exercice									
020	DEPENSES IMPREVUES								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
23	IMMOBILISATIONS EN COURS								
Opérations d'équipement									
17	COLLEGIALE NOTRE DAME								
24	ECOLE ALBERT UDERZO								
Opérations pour compte de tiers									
45411	ARRETE PREF INSALUB 11 RUE BLERHOT - APPT MME PIRAME								
45816	CONVENTION GESTION CU GPSEO								
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)						94,00			94,00
Recettes de l'exercice						94,00			94,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					94,00			94,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
Opérations pour compte de tiers									
45421	ARRETE PREF INSALUB 11 RUE BLERHOT - APPT MME PIRAME								
45826	CONVENTION GESTION CU GPSEO								
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)						94,00			94,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAILS DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2017	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/2017
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de crédit de trésorerie						
51932 Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt						
Contrat OCLT - Société Générale	27/12/2006	1 499 660,08 €				
Contrat OCLT - Société Générale	30/12/2008	735 622,41 €				
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					103 148 179,92									
1641 Emprunts libellés en euros (Total)					94 150 219,24									
0001 - 16057	Société Générale	13/12/2005	16/12/2005	16/03/2006	3 700 000,00	V	TAG 3 mois + 0.04	0,87	1,21	EUR	T	C	O	A1
0003 - MPH275924EUR	Dexia Crédit Local	14/05/2008	01/03/2008	01/06/2008	17 028 413,62	F	Taux Fixe	4,15	4,28	EUR	T	P	O	A1
0004 - MPH226927EUR	Dexia Crédit Local	23/12/2004	01/01/2005	01/01/2006	3 042 711,22	V	Euribor 12 mois + 0.06	2,84	2,24	EUR	A	C	O	A1
0005 - MON247347EUR	Sté de Fin. Local	24/04/2007	01/05/2007	01/07/2007	3 727 500,00	F	Taux Fixe	4,29	4,42	EUR	T	C	O	A1
0006 - AR101 380	Caisse d'Epargne	19/04/2007	25/06/2007	25/09/2007	18 460 756,40	F	Taux Fixe	4,41	4,48	EUR	T	X	O	A1
0007 - 1025069	Caisse des Dépôts et Consignations	07/10/2003	01/11/2003	01/11/2004	770 000,00	V	Livret A + 0.25	4,25	2,33	EUR	A	X	O	A1
0011 - 17277	Société Générale	30/11/2007	07/12/2007	07/03/2008	5 570 000,00	V	TAG 3 mois + 0.20	1,06	0,91	EUR	A	C	O	A1
0012 - 1015075	Caisse des Dépôts et Consignations	20/01/2003	03/03/2003	01/02/2004	4 562 300,00	V	Livret A + 0.25	4,25	2,23	EUR	A	X	O	A1
0013 - 1008903	Caisse des Dépôts et Consignations	19/06/2002	10/07/2002	01/07/2003	4 188 538,00	V	Livret A + 0.25	4,25	2,40	EUR	A	X	O	A1
0014 - 1129542	Caisse des Dépôts et Consignations	30/12/2008	16/01/2009	01/05/2009	6 000 000,00	V	Euribor 3 mois + 0.39	1,37	0,87	EUR	T	P	O	A1
0402 - MIN254190EUR	Sté de Fin. Local	18/12/2007	15/01/2008	01/01/2009	1 100 000,00	C	Taux Structuré	5,00	4,47	EUR	A	P	O	B1
0701 - 18123	Société Générale	18/12/2009	28/12/2009	31/03/2010	13 000 000,00	V	Euribor 3 mois + 0.48	5,09	0,96	EUR	T	P	O	A1
0801 - MON271662EUR	Sté de Fin. Local	10/08/2010	10/09/2010	01/01/2011	453 837,00	F	Taux Fixe	2,13	2,15	EUR	T	P	O	A1
0901 - MON271663EUR	Sté de Fin. Local	10/08/2010	10/09/2010	01/01/2011	296 163,00	F	Taux Fixe	2,13	2,15	EUR	T	P	O	A1
1002 - A75101AI	Caisse d'Epargne	20/12/2010	30/11/2011	29/02/2012	4 400 000,00	V	Euribor 3 mois + 0.45	5,09	0,97	EUR	T	C	O	A1
1102 - A75101AN	Caisse d'Epargne	20/12/2010	01/12/2011	29/02/2012	4 850 000,00	V	TAG 3 mois + 1.01	2,14	3,54	EUR	T	P	O	A1
1202 - MIN281655EUR/001	Sté de Fin. Local	16/12/2013	24/06/2014	01/10/2014	3 000 000,00	V	Euribor 3 mois + 1.64	1,85	2,72	EUR	T	P	O	A1
1643 Emprunts libellés en devises (Total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)					8 997 960,68									
0101 - 16899	Société Générale	21/12/2006	01/01/2007	21/12/2007	8 997 960,68	V	Eonia + 0.07	3,59	6,53	EUR	A	F	O	A1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)														
1678 Autres emprunts et dettes (Total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)					196 100,00									
1681 Autres emprunts (Total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)														
1687 Autres dettes (Total)					196 100,00									
1301 - 201200118	Caisse d'Alloc. Familiales	23/01/2013	08/08/2013	08/08/2014	196 100,00	F	Taux Fixe	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A1
Total général					103 344 279,92									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2017											
	Couverture? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		-								0,00		
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		29 598 931,72		63 517 807,27					3 998 011,38	1 420 455,44	259 677,99	139 952,63
1641 Emprunts libellés en euros (Total)		29 598 931,72		63 517 807,27					3 998 011,38	1 420 455,44	259 677,99	139 952,63
0001 - 16057	N	-	A1	1 025 215,45	3,96	V	TAG 3 mois + 0.04	0,00	256 303,92	0,00		0,00
0003 - MPH275924EUR	O	13 489 625,32	F6	13 489 625,51	16,16	C	Taux Structuré	3,00	525 250,20	559 380,77	155 009,11	44 835,13
0004 - MPH226927EUR	N	-	A1	1 073 898,11	5,00	V	Euribor 12 mois + 0.06	0,12	178 983,01	1 299,24		0,00
0005 - MON247347EUR	O	2 311 050,00	F6	2 311 050,00	15,25	C	Taux Structuré	6,11	149 100,00	98 086,87	10 146,83	23 444,55
0006 - AR101 380	O	13 798 256,40	F6	13 798 256,40	15,98	C	Taux Structuré	3,50	550 000,00	599 407,48	94 522,05	9 737,47
0007 - 1025069	N	-	A1	314 838,18	6,83	V	Livret A + 0.25	1,00	43 645,48	3 148,38		668,69
0011 - 17277	N	-	A1	2 436 875,00	6,93	V	TAG 3 mois + 0.20	0,00	348 125,00	0,00		0,00
0012 - 1015075	N	-	A1	2 529 728,06	11,09	V	Livret A + 0.25	1,00	199 465,99	25 297,28		15 944,74
0013 - 1008903	N	-	A1	1 473 166,83	5,50	V	Livret A + 0.25	1,00	239 460,86	14 731,67		7 731,79
0014 - 1129542	N	-	A1	4 116 125,17	12,09	V	Euribor 3 mois + 0.39	0,10	278 896,17	4 066,99		690,70
0402 - MIN254190EUR	N	-	B1	613 219,61	6,00	C	Taux Structuré	4,40	75 315,54	27 431,36		23 930,76
0701 - 18123	N	-	A1	9 628 702,63	14,00	V	Euribor 3 mois + 0.48	0,19	602 169,33	17 984,63		0,00
0801 - MON271662EUR	N	-	A1	289 437,13	8,75	F	Taux Fixe	2,13	29 495,46	5 930,46		1 369,14
0901 - MON271663EUR	N	-	A1	188 879,75	8,75	F	Taux Fixe	2,13	19 248,01	3 870,07		893,47
1002 - A75101AI	N	-	A1	3 520 000,00	19,92	V	Euribor 3 mois + 0.45	0,16	176 000,00	5 600,99		483,77
1102 - A75101AN	N	-	A1	4 029 311,86	19,92	V	Euribor 3 mois + 0.75	0,46	172 182,72	18 490,56		1 554,42
1202 - MIN281655EUR/001	N	-	A1	2 679 477,58	12,50	V	Euribor 3 mois + 1.64	1,34	154 369,69	35 728,69		8 668,00
1643 Emprunts libellés en devises (Total)		-								0,00		
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total) (9)				0,00					0,00	0,00		0,00
0101 - 16899	N	-	A1	0,00	1,99	V	Eonia + 0.07	0,00	0,00	0,00		0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		-								0,00		
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		-								0,00		
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)		-								0,00		
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)		-								0,00		
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)		-								0,00		
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)		-								0,00		
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		-								0,00		
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)				137 270,00					19 610,00	0,00		0,00
1681 Autres emprunts (Total)		-								0,00		
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		-								0,00		
1687 Autres dettes (Total)		-		137 270,00					19 610,00	0,00		0,00
1301 - 201200118	N	-	A1	137 270,00	6,60	F	Taux Fixe	0,00	19 610,00	0,00		0,00
Total général		29 598 931,72		63 655 077,27					4 017 621,38	1 420 455,44	259 677,99	139 952,63

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couvertures éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
0402 - MIN254190EUR	Sté de Fin. Local	1 100 000,00	613 219,61	1 : Indice en euro	15 ans		4,4	EURIBOR 12 M	0,00	-	4,40	27 431,36	0,00	0,96
TOTAL (B)		1 100 000,00	613 219,61									27 431,36	0,00	0,96
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
0003 - MPH275924EUR	Dexia Crédit Local	17 028 413,62	13 489 625,51	6 : Autres indices	25 ans	-	4,15	4,15	nc	3% + 42,75%*(EUR/USD - EUR/CHF - 0,23) Plafond : 20%	3,00	559 380,77	155 009,11	21,19
0005 - MON247347EUR	Sté de Fin. Local	3 727 500,00	2 311 050,00	6 : Autres indices	26 ans	-	4,29	4,29	nc	3,80% si EUR/CHF > EUR/USD Sinon 3,80% + 67%*(EUR/USD-EUR/CHF)	6,11	98 086,87	10 146,83	3,63
0006 - AR101 380	Caisse d'Epargne	18 460 756,40	13 798 256,40	6 : Autres indices	20 ans	-	4,41	4,41	nc	3,50% si EUR/CHF > EUR/USD Sinon 3,50% + 66,5%*(EUR/USD-EUR/CHF)	3,50	599 407,48	94 522,05	21,68
TOTAL (F)		39 216 670,02	29 598 931,91									1 256 875,12	259 677,99	46,50
TOTAL		40 316 670,02	30 212 151,52									1 284 306,48	259 677,99	47,46

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt après opérations de couvertures éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur les deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2017 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couvertures éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS							A2.4
A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)							
Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	14					
	% de l'encours	52,54					
	Montant en €uros	33 442 925,75					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	0,96					
	Montant en €uros	613 219,61					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						3
	% de l'encours						46,50
	Montant en €uros						29 598 931,91

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2017	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'options	Primes reçues pour la vente d'options
Taux fixe (total)	-	-					-				-	-	-
Taux variable simple (total)		-					-				-	-	-
Taux complexe (total) (2)		-					-				-	-	-
SG 1 - EXO1700906	0003 - TOFIX DF - Refinancements 2008 (3 contrats CHF)	13 489 625,51 €	01/03/2033	Société Générale	Swap	Taux	13 489 625,51	01/03/2008	01/03/2033	Trimestrielle	0	0	0
IXIS 3 - 1209780M	0005 - FLEXI - Refinancement 2007 (1 contrat DEXIA)	2 311 050,00 €	01/04/2032	Natixis	Swap	Taux	2 311 050,00	01/04/2007	01/04/2032	Trimestrielle	0	0	0
IXIS 4 - 1177647M	0006 - EMPRUNT TAUX FIXE - Refinancement 2007 (1 contrat CE)	13 798 256,40 €	25/12/2032	Natixis	Swap	Taux	13 798 256,40	25/03/2007	25/09/2032	Trimestrielle	0	0	0
Total		29 598 931,91					29 598 931,91				-	-	-

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts. A. annuelle, M. mensuelle, B. bimestrielle, S. semestrielle, T. trimestrielle, X. autre.

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/6688	Produits c/7688	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						-	-		
Taux variable simple (total)						-	-		
Taux complexe (total)						-	-		
SG 1 - EXO1700906	0003 - TOFIX DF - Refinancements 2008 (3 contrats CHF)	3% + 42,75% *(EUR/USD - EUR/CHF - 0,23) Plafond : 20%	3,00	Fixe	4,15	-	2 878 328,57	A1	F6
IXIS 3 - 1209780M	0005 - FLEXI - Refinancement 2007 (1 contrat DEXIA)	3,80% si EUR/CHF > EUR/USD Sinon 3,80% + 67%*(EUR/USD-EUR/CHF)	3,80	Fixe	4,29	86 272,60	304 914,14	A1	F6
IXIS 4 - 1177647M	0006 - EMPRUNT TAUX FIXE - Refinancement 2007 (1 contrat CE)	3,50% si EUR/CHF > EUR/USD Sinon 3,50% + 66,5%*(EUR/USD-EUR/CHF)	3,50	Fixe	4,41	191 730,66	2 164 921,20	A1	F6
Total						278 003,26	5 348 163,91		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R,2321-1 du CGCT) : 800€	13/04/2015

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories des biens amortis	Durée (en années)	13/04/15
	Biens ou catégories de biens amortis ;	Durée :	
	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	5	
	Frais d'études non suivis de réalisation et frais d'insertion publicitaire	5	
	Subventions d'équipement aux organismes publics ou privés : Biens immobiliers ou installations	15	
	Subventions d'équipement aux organismes publics ou privés : Biens mobiliers , matériel ou études	5	
	Subventions d'équipement aux organismes publics ou privés : Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
	Logiciels	2	
	Bâtiments destinés à la location	20	
	Plantations d'arbres et arbustes	10	
	Matériels et outillages de voirie	8	
	Autres installations, matériels et outillages techniques	8	
	Autres matériels et outillage d'incendie et de défense civile	5	
	Agencements	10	
	Voitures	7	
	Camions et Véhicules industriels	10	
	Mobilier	10	
	Matériel de bureau, informatique et reprographie	5	
	Cheptel	10	
	Matériels audiovisuels et téléphoniques	4	
	Matériels de restauration et de nettoyage	6	
	Matériels culturels et sportifs	7	
	Coffres-fort	25	
	Autres matériels, installations et outillages techniques	8	
	Biens de faible valeur	1	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la Provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges						
Provisions pour litiges et contentieux						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunts						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour grosses réparations						
Provisions pour dépréciations						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES			0,00		0,00	0,00
PROVISIONS SEMI BUDGETAIRES						
Prov. Pour risques et charges						
Provisions pour litiges et contentieux						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunts						
Autres provisions pour risques	3 000 000,00	27/03/2017	0,00	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
Provisions pour grosses réparations						
Provisions pour dépréciations						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS SEMI BUDGETAIRES	3 000 000,00		0,00	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
TOTAL GENERAL	3 000 000,00		0,00	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 - ETALEMENT DE PROVISIONS

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		5 305 175,00	5 305 175,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		4 095 010,00	4 095 010,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	4 075 400,00	4 075 400,00
1678	AUTRES EMPRUNTS ET DETTES	19 610,00	19 610,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 210 165,00	1 210 165,00
13912	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - REGIONS	84 065,00	84 065,00
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	126 100,00	126 100,00
020	Dépenses imprévues	1 000 000,00	1 000 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	5 305 175,00	2 465 998,59	4 482 066,66	12 253 240,25

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		14 262 632,25	14 262 632,25
Ressources propres externes de l'année (a)		765 129,00	765 129,00
10222	F.C.T.V.A.	650 000,00	650 000,00
10226	TAXE D'AMENAGEMENT ET VERSEMENT POUR SOUS DENSITE		
2764	CREANCE SUR DES PARTICULIERS	115 129,00	115 129,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		13 497 503,25	13 497 503,25
28031	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE & DE DEVELOPPEMENT AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	63 027,00	63 027,00
28041512	GROUPMENT CL BATIMENTS, INSTALLATIONS	975,00	975,00
2804171	AUTRES ETS LOCAUX BIENS MOBILIERS	40 748,00	40 748,00
2804172	AUTRES ETS LOCAUX BATIMENTS ,INSTALLATIONS	28 011,00	28 011,00
280421	SUBV EQUIPEMENT BIENS MOBILIERS		
280422	SUBV EQUIPMT BATIMENTS, INSTALLATIONS	61 761,00	61 761,00
28051	CONCESS. ET DROITS SIMILAIRES	513 173,76	513 173,76
281318	AMORT AUTRES BATS PUBLICS	10 000,00	10 000,00
28135	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPO INSTA GENERALES,AGENC AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS		
28138	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPO AUTRES CONSTRUCTIONS	64 100,00	64 100,00
281568	MATERIEL ET OUTILLAGE DE DEFENSE CIVILE	11 479,15	11 479,15
281571	MATERIEL ROULANT	136 131,11	136 131,11
281578	AUTRE MAT. ET OUTIL. DE VOIRIE	3 463,18	3 463,18
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOS CORPO AUTRES INSTAL TECH MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	198 299,73	198 299,73
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	6 088,00	6 088,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	187 427,05	187 427,05
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	324 077,91	324 077,91
28184	MOBILIER	261 870,30	261 870,30
28185	CHEPTEL	1 415,00	1 415,00
28188	AUTRES	347 952,81	347 952,81
024	Produits de cessions	45 000,00	45 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	11 192 503,25	11 192 503,25

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R0168 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	14 262 632,25	1 326 106,00		5 622 000,00	21 210 738,25

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	12 253 240,25
Ressources propres disponibles (IV)	21 210 738,25
Solde (V = IV-II)(6)	+8 957 498,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 - CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)(1)

4541 ARRETE PREF INSALUB 11 RUE BLERIJOT - APPT MMI		Date de la délibération :		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	3 358,92		10 000,00	10 000,00
45411	3 358,92		10 000,00	10 000,00
040 Travaux réalisé par le personnel du mandataire				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c)(6)				
Dépenses nettes (a - c)	3 358,92		10 000,00	10 000,00
RECETTES (b)	3 358,92		10 000,00	10 000,00
45421 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	3 358,92		10 000,00	10 000,00
040 Financement par le mandataire				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers				
Annulations sur recettes (d)(6)				
Recettes nettes (b - d)	3 358,92		10 000,00	10 000,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre.

4542 ARRETE INSALUB LOGEMENT 7 RUE BRETONNEAU I		Date de la délibération :		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
45412				
040 Travaux réalisé par le personnel du mandataire				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c)(6)				
Dépenses nettes (a - c)				
RECETTES (b)				
45422 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)				
040 Financement par le mandataire				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers				
Annulations sur recettes (d)(6)				
Recettes nettes (b - d)				

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre.

4586 CONVENTION GESTION CU GPSEO		Date de la délibération :		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	3 816 343,12		490 000,00	490 000,00
45816	3 816 343,12		490 000,00	490 000,00
040 Travaux réalisé par le personnel du mandataire				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c)(6)				
Dépenses nettes (a - c)	3 816 343,12		490 000,00	490 000,00
RECETTES (b)	3 816 343,12		490 000,00	490 000,00
45826 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	3 816 343,12		490 000,00	490 000,00
040 Financement par le mandataire				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers				
Annulations sur recettes (d)(6)				
Recettes nettes (b - d)	3 816 343,12		490 000,00	490 000,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

IV
B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée Résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux Initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-arial (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					334 255,65	270 132,42											10 508,15	10 640,16
OPIEVOY	2009	X	CDC#1177844# - CONTRAT CDC N° 1177844	Caisse des Dépôts et Consignations	334 255,65	270 132,42	17,09	A	F	Taux Fixe	3,89	F	Taux Fixe	3,89	A1	EUR	10 508,15	10 640,16
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					19 733 091,41	8 379 916,93											163 893,28	920 532,88
SOVAL	2002	X	CDC#1010840# - CONTRAT CDC N° 1010840	Caisse des Dépôts et Consignations	2 347 714,00	1 447 662,25	15,75	A	V	Livret A	3,14	V	Livret A	2,35	A1	EUR	34 020,06	92 987,56
IMMOBILIERE 3F	2002	X	CDC#1011348# - CONTRAT CDC N° 1011348	Caisse des Dépôts et Consignations	869 315,00	440 510,63	10,75	A	V	Livret A	1,96	V	Livret A	0,75	A1	EUR	3 303,83	38 567,12
EMMAUS HABITAT	2003	X	CDC#1024801# - CONTRAT CDC N° 1024801	Caisse des Dépôts et Consignations	2 365 096,00	1 349 582,15	11,92	A	V	Livret A	3,06	V	Livret A	1,95	A1	EUR	26 316,85	110 913,50
OPIEVOY	2003	X	CDC#1040790# - CONTRAT CDC N° 1040790	Caisse des Dépôts et Consignations	1 614 524,57	291 677,62	1,67	A	V	Livret A	4,81	V	Livret A	1,95	A1	EUR	5 687,72	145 324,07
OPIEVOY	2005	C	CDC#1061999# - CONTRAT CDC N° 1061999	Caisse des Dépôts et Consignations	41 292,23	11 988,23	4,42	T	V	Euribor 3 mois	0,30	V	Euribor 3 mois	0,14	A1	EUR	15,56	2 664,00
OPIEVOY	2006	P	CDC#1082596# - CONTRAT CDC N° 1082596	Caisse des Dépôts et Consignations	961 773,77	678 419,72	17,09	T	V	Euribor 3 mois	1,13	V	Euribor 3 mois	0,10	A1	EUR	690,19	31 778,22
OPIEVOY	2006	P	CDC#1082624# - CONTRAT CDC N° 1082624	Caisse des Dépôts et Consignations	166 134,10	143 366,45	35,09	T	V	Euribor 3 mois	1,48	V	Euribor 3 mois	0,10	A1	EUR	147,60	2 553,39
OPIEVOY	2006	P	CDC#1082669# - CONTRAT CDC N° 1082669	Caisse des Dépôts et Consignations	148 341,80	129 445,95	37,09	T	V	Euribor 3 mois	1,50	V	Euribor 3 mois	0,10	A1	EUR	133,35	2 119,17
LOGEMENT FRANCIEN	2007	X	CDC#1139271# - CONTRAT CDC N° 1139271	Caisse des Dépôts et Consignations	8 511,87	1 617,77	1,56	A	F	Taux Fixe	1,00	F	Taux Fixe	1,00	A1	EUR	16,18	804,82
LOGEMENT FRANCIEN	2007	X	CDC#1139275# - CONTRAT CDC N° 1139275	Caisse des Dépôts et Consignations	51 763,13	34 014,15	12,25	A	V	Livret A	2,85	V	Livret A	1,95	A1	EUR	663,28	2 619,43
LOGEMENT FRANCIEN	2007	X	CDC#1139276# - CONTRAT CDC N° 1139276	Caisse des Dépôts et Consignations	37 812,88	24 847,29	12,25	A	V	Livret A	2,85	V	Livret A	1,95	A1	EUR	484,53	1 913,49
LOGEMENT FRANCIEN	2007	X	CDC#1139277# - CONTRAT CDC N° 1139277	Caisse des Dépôts et Consignations	29 461,21	19 359,30	12,25	A	V	Livret A	2,85	V	Livret A	1,95	A1	EUR	377,51	1 490,86
LOGEMENT FRANCIEN	2007	X	CDC#1139278# - CONTRAT CDC N° 1139278	Caisse des Dépôts et Consignations	42 524,28	28 071,76	12,67	A	V	Livret A	3,00	V	Livret A	1,95	A1	EUR	547,40	2 161,81
LOGEMENT FRANCIEN	2007	X	CDC#1139279# - CONTRAT CDC N° 1139279	Caisse des Dépôts et Consignations	32 300,58	22 433,65	13,00	A	V	Livret A	2,97	V	Livret A	1,95	A1	EUR	437,45	1 606,61
LOGEMENT FRANCIEN	2007	X	CDC#1139280# - CONTRAT CDC N° 1139280	Caisse des Dépôts et Consignations	35 146,51	23 095,19	12,25	A	V	Livret A	2,85	V	Livret A	1,95	A1	EUR	450,36	1 778,56
OSICA	1972	X	CDC#133597# - CONTRAT CDC N° 133597	Caisse des Dépôts et Consignations	52 015,60	1 507,67	0,82	A	F	Taux Fixe	1,00	F	Taux Fixe	1,00	A1	EUR	15,11	1 507,67
INTERPROFESSIONNELLE DE LA REGION PARISIENNE	1975	X	CDC#135958# - CONTRAT CDC N° 135958	Caisse des Dépôts et Consignations	106 485,64	1 885,77	3,82	A	F	Taux Fixe	1,00	F	Taux Fixe	1,00	A1	EUR	18,86	464,42
INTERPROFESSIONNELLE DE LA REGION PARISIENNE	1973	X	CDC#180486# - CONTRAT CDC N° 180486	Caisse des Dépôts et Consignations	1 478 724,98	12 856,92	1,31	A	F	Taux Fixe	1,00	F	Taux Fixe	1,00	A1	EUR	128,57	6 396,46
INTERPROFESSIONNELLE DE LA REGION PARISIENNE	1974	X	CDC#201467# - CONTRAT CDC N° 201467	Caisse des Dépôts et Consignations	289 454,95	3 857,77	2,56	A	F	Taux Fixe	1,00	F	Taux Fixe	1,00	A1	EUR	38,58	1 273,17
INTERPROFESSIONNELLE DE LA REGION PARISIENNE	1978	X	CDC#201468# - CONTRAT CDC N° 201468	Caisse des Dépôts et Consignations	85 371,45	7 318,39	1,56	A	F	Taux Fixe	2,94	F	Taux Fixe	2,95	A1	EUR	215,89	3 606,05
OSICA	1986	X	CDC#263197# - CONTRAT CDC N° 263197	Caisse des Dépôts et Consignations	2 012 327,03	707 480,86	6,92	A	V	Livret A	4,05	V	Livret A	1,27	A1	EUR	18 596,51	94 561,75
OPIEVOY	1989	X	CDC#36429# - CONTRAT CDC N° 36429	Caisse des Dépôts et Consignations	157 847,25	20 325,22	2,25	A	F	Taux Fixe	1,99	F	Taux Fixe	2,00	A1	EUR	406,50	6 641,38
ADOMA	1995	X	CDC#428766# - CONTRAT CDC N° 428766	Caisse des Dépôts et Consignations	1 198 443,83	668 594,47	13,92	A	V	Livret A	3,83	V	Livret A	2,05	A1	EUR	13 706,19	47 620,57
OSICA	1999	X	CDC#903101# - CONTRAT CDC N° 903101	Caisse des Dépôts et Consignations	1 087 255,66	169 636,75	1,67	A	V	Livret A	4,68	V	Livret A	2,05	A1	EUR	3 477,56	84 477,73
OPIEVOY	1999	X	CDC#907826# - CONTRAT CDC N° 907826	Caisse des Dépôts et Consignations	3 173 492,84	1 355 116,34	6,67	A	V	Livret A	4,41	V	Livret A	1,95	A1	EUR	36 780,13	181 231,31
OPIEVOY	1999	X	CDC#907827# - CONTRAT CDC N° 907827	Caisse des Dépôts et Consignations	177 641,50	95 281,33	9,92	A	V	Livret A	4,64	V	Livret A	1,95	A1	EUR	4 168,24	7 469,87
OPIEVOY	2002	X	CDC#924857# - CONTRAT CDC N° 924857	Caisse des Dépôts et Consignations	62 550,14	52 908,00	35,09	A	V	Livret A	2,57	V	Livret A	1,55	A1	EUR	820,07	1 585,89
OPIEVOY	2004	X	CDC#945937# - CONTRAT CDC N° 945937	Caisse des Dépôts et Consignations	9 029,56	6 779,73	22,09	A	V	Livret A	2,93	V	Livret A	1,95	A1	EUR	132,20	302,48
OPIEVOY	2004	X	CDC#945938# - CONTRAT CDC N° 945938	Caisse des Dépôts et Consignations	43 788,08	36 750,18	37,09	A	V	Livret A	2,32	V	Livret A	1,45	A1	EUR	532,88	1 119,88
OPIEVOY	2004	X	CDC#945939# - CONTRAT CDC N° 945939	Caisse des Dépôts et Consignations	2 614,35	1 923,57	22,09	A	V	Livret A	2,42	V	Livret A	1,45	A1	EUR	27,89	89,34
OPIEVOY	1995	X	CDC#419691# - CONTRAT CDC N° 419691 - BAISSE DE MARGE 2013	Caisse des Dépôts et Consignations	930 749,75	524 111,88	13,16	A	V	Livret A	3,87	V	Livret A	1,95	A1	EUR	10 220,18	36 167,55
LOGEMENT FRANCIEN	2006	X	CDC#1091135# - CONTRAT CDC N° 1091135 - BAISSE DE MARGE 2013	Caisse des Dépôts et Consignations	113 586,87	67 489,97	9,16	A	V	Livret A	5,29	V	Livret A	1,95	A1	EUR	1 316,05	6 734,77
TOTAL GENERAL					20 067 347,06	8 650 049,35											174 401,43	931 173,04

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements: A: annuelle; M: mensuelle; B: bimestrielle; S: semestrielle; T: trimestrielle; X: autre.

(3) Type de taux d'intérêt: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est à dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. Euribor 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et capitalisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L.2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	21 148,31
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	-
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	5 438 076,82
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	5 459 225,13
Recettes réelles de fonctionnement	59 164 910,00
Part des garanties d'emprunts accordées au titre de l'exercice en % (3)	9,23%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES					IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS					
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET					B1.7
B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET VILLE 2017 (Article L.2311-7 du CGCT)					
Article	Subventions	Objet	Nom de l'Organisme	Nature Juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574	1	Subvention de Fonctionnement	COMMISSION : ADMINISTRATION GENERALE Comité d'Œuvres Sociales	Association	360 000
6574	2	Subvention de Fonctionnement	COMMISSION : CIVISME 142ème Section Société Nationale d'entraide de la Médaille Militaire	Association	210
6574	3	Subvention de Fonctionnement	Comité d'entente du monde combattant du Mantois	Association	1 000
6574	4	Subvention de Fonctionnement	F.N.A.C.A	Association	210
6574	5	Subvention de Fonctionnement	Les Français d'Afrique du Nord	Association	180
6574	6	Subvention de Fonctionnement	Les Anciens Combattants et Amis de la Résistance	Association	210
6574	7	Subvention de Fonctionnement	Union Des Amis et des Combattants Français Musulmans (UACM)	Association	200
6574	8	Subvention de Fonctionnement	Union Nationale des Combattants du Mantois	Association	900
COMMISSION AFFAIRES SOCIALES					
<i>Action sociale</i>					
6574	9	Subvention de Fonctionnement	Association Aide pour tous	Association	1 650
6574	10	Subvention de Fonctionnement	Association Amicale des Donneurs de Sang	Association	150
6574	11	Subvention de Fonctionnement	Association DELOS APEI78	Association	4 000
6574	12	Subvention de Fonctionnement	Association Secours Catholique	Association	1 500
<i>Animation Seniors</i>					
6574	13	Subvention de Fonctionnement	Association Club des Aînés	Association	800
6574	14	Subvention de Fonctionnement	Association pour la visite des malades dans les établissements hospitaliers	Association	500
6574	15	Subvention de Fonctionnement	Association Réseau Odyssee	Association	1 000
6574	16	Subvention de Fonctionnement	Association Sportive Mantaïse GV SENIORS	Association	800
<i>Animation sociale</i>					
6574	17	Subvention de Fonctionnement	Association Arche	Association	3 000
6574	18	Subvention de Fonctionnement	Association Collectif des Femmes des Garennes	Association	1 000
6574	19	Subvention de Fonctionnement	Association Collectif des Femmes Du Sud	Association	500
6574	20	Subvention de Fonctionnement	Association Collectif des Femmes des Peintres Médecins Blériot	Association	1 000
6574	21	Subvention de Fonctionnement	Association Collectif des Habitants des Quartiers Peintres et Médecins	Association	1 000
6574	22	Subvention de Fonctionnement	Association E.L.A.N	Association	1 800
6574	23	Subvention de Fonctionnement	Association L'Arlequin de l'Esprit	Association	700
<i>Insertion sociale</i>					
6574	24	Subvention de Fonctionnement	Association Collectif Mantaïse de Médiation	Association	157 000
COMMISSION : JEUNESSE					
6574	25	Subvention de Fonctionnement	Association IFEP	Association	168 000
6574	26	Subvention de Fonctionnement	La Ligue de l'Enseignement Fédération des Yvelines	Association	7 000
6574	27	Subvention de Fonctionnement	Association Scouts de France	Association	1 500
COMMISSION : SPORTS					
6574	28	Subvention de Fonctionnement	Association Bougainville Sports	Association	2 650
6574	29	Subvention de Fonctionnement	Association FC Mantois	Association	200 000
6574	31	Subvention de Fonctionnement	Association Mantes 78 Muay Thai Club	Association	4 000
6574	32	Subvention de Fonctionnement	Association Club Kick Boxing Mantaïse	Association	2 000
6574	33	Subvention de Fonctionnement	Association Office Municipal des Sports	Association	11 000
6574	34	Subvention de Fonctionnement	Association Sports Attitude 78	Association	5 000
6574	35	Subvention de Fonctionnement	Association Sportive Mantaïse (Club Omnisports)	Association	370 000
6574	36	Subvention de Fonctionnement	Association Sportive Mantaïse - (Sports Mantes en Seine)	Association	135 000
6574	37	Subvention de Fonctionnement	Association Taekwondo Val de Seine	Association	12 000
6574	38	Subvention de Fonctionnement	Association Capoeira - Grupa SENZALA	Association	500
6574	39	Subvention de Fonctionnement	Association Mantes Cricket Club	Association	1 000
COMMISSION : ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES - PERISCOLAIRE					
6574	40	Subvention de Fonctionnement	Association des Parents d'Elèves Turcs de Mantes la Jolie	Association	1 000
6574	41	Subvention de Fonctionnement	Association EIAPIC	Association	5 000
6574	42	Subvention de Fonctionnement	Association EVEIL MAT'INS	Association	3 000
6574	43	Subvention de Fonctionnement	Association KJPF	Association	5 000
6574	44	Subvention de Fonctionnement	Association soutien scolaire aide aux devoirs (SSAAD)	Association	3 000
6574	45	Subvention de Fonctionnement	Association Sportive Mantaïse - ARVEJ	Association	44 237
6574	46	Subvention de Fonctionnement	Association Val Services - (Action médiation)	Association	66 300
COMMISSION : ENVIRONNEMENT					
6574	47	Subvention de Fonctionnement	Association des Jardiniers de France du Val de Seine	Association	1 500
6574	48	Subvention de Fonctionnement	Association Le Clos des vieilles murailles	Association	500
6574	49	Subvention de Fonctionnement	Association Le Goujon Mantaïse	Association	720
6574	50	Subvention de Fonctionnement	Association Société d'Etude des Sciences Naturelles du Mantois	Association	100
6574	51	Subvention de Fonctionnement	Association Team Sensas Goujon Mantaïse 78	Association	400
6574	52	Subvention de Fonctionnement	Association Des Compagnons d'Ile de France (ACIF)	Association	63 000
6574	53	Subvention de Fonctionnement	Association VAL SERVICES (Espaces Verts)	Association	320 000
COMMISSION : AFFAIRES CULTURELLES					
6574	54	Subvention de Fonctionnement	Association Blues sur Seine	Association	25 000
6574	55	Subvention de Fonctionnement	Association Bulles de Mantes	Association	5 000
6574	56	Subvention de Fonctionnement	Association Centre d'Action Culturelle Georges Brassens	Association	330 000
6574	57	Subvention de Fonctionnement	Association Collectif 12	Association	150 000
6574	58	Subvention de Fonctionnement	Association Ensemble Vocal du Mantois (EVM)	Association	1 200
6574	59	Subvention de Fonctionnement	Association Le Chaplin	Association	285 000
6574	60	Subvention de Fonctionnement	Association TAMERANTONG	Association	14 000
6574	61	Subvention de Fonctionnement	Association Théâtre du M antois	Association	15 000
6574	62	Subvention de Fonctionnement	Association RAMDAM SLAM	Association	1 500
COMMISSION : ANIMATION VIE LOCALE					
6574	63	Subvention de Fonctionnement	Association Cœur de Mantes	Association	10 000
6574	64	Subvention de Fonctionnement	Association Création Passion	Association	800
6574	65	Subvention de Fonctionnement	Association La Fayette Maquette Club du Mantois	Association	200
6574	66	Subvention de Fonctionnement	Association LFM	Association	10 000
6574	67	Subvention de Fonctionnement	Association MEDIA 78	Association	10 000
COMMISSION : SYNDICATS					
6574	68	Subvention de Fonctionnement	Union Locale des Syndicats CFE - C.G.C.	Association	300
6574	69	Subvention de Fonctionnement	Union Locale des Syndicats C.F.D.T.	Association	300
6574	70	Subvention de Fonctionnement	Union Locale des Syndicats C.F.T.C	Association	300
6574	71	Subvention de Fonctionnement	Union Locale FO Mantes	Association	300
6574	72	Subvention de Fonctionnement	Union Locale des Syndicats C.G.T.	Association	300
COMMISSION COOPERATION (autres dossiers) - JUMELAGE					
6574	73	Subvention de Fonctionnement	Association Comité de Jumelage	Association	10 000
6574	74	Subvention de Fonctionnement	Association FADERMA (de MATAM)	Association	1 000
6574	75	Subvention de Fonctionnement	Association FADERTA (TABACOUNDA)	Association	1 000
SUBVENTION AU CCAS					
657362	76	Subvention de Fonctionnement	Subvention au CCAS	Organisme	215 984
PARTICIPATIONS					
6558	77	Subvention de Fonctionnement	Ecole Privée Notre Dame	Association	103 812

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour memoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2017	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2017)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2017) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2017 (2)	Restes à financer de l'exercice 2018	Restes à financer (exercices au delà de 2018)
Dépenses	37 514 618,28	3 065 249,36	40 579 867,64	28 386 454,35	700 000,00	2 510 000,00	8 983 413,29
09-ECRIVAI 2009 1 Quartier des Ecrivains	2 510 391,00		2 510 391,00	2 321 928,00			188 463,00
09-ETURBAI 2009 1 Etudes Urbaines	874 654,64	-144 750,64	729 904,00	646 007,04			83 896,96
09-GARENNE 2009 1 Quartier des Garennes-Explorateurs	10 347 000,64		10 347 000,64	9 175 172,36			1 171 828,28
09-INVENTE 2009 1 Quartier des Inventeurs	5 166 850,00		5 166 850,00	4 583 372,00			583 478,00
09-MEDECCIN 2009 1 Quartier Médecins Sud	386 120,00		386 120,00	95 680,00			290 440,00
09-PEINTRE 2009 2 Quartier Peintres Médecins Nord	14 462 102,00		14 462 102,00	11 259 550,78			3 202 551,22
09-SALLECU 2009 1 Salle spécialisée dans le Cube	3 767 500,00		3 767 500,00	304 744,17			3 462 755,83
2017-001 2017 1 AGRANDISSEMENT ECOLE ALBERT UDERZO		3 210 000,00	3 210 000,00		700 000,00	2 510 000,00	
Recettes	31 965 921,93	1 223 220,00	33 189 141,93	22 807 366,90	1 093 450,00	767 910,00	8 520 415,03
09-ECRIVAI 2009 2 Quartier des Ecrivains	2 952 867,00		2 952 867,00	2 777 106,13			175 760,87
09-ETURBAI 2011 1 ETUDES URBAINES	50 000,00		50 000,00				50 000,00
09-GARENNE 2009 2 Quartier des Garennes-Explorateurs	12 279 212,00		12 279 212,00	9 554 484,15			2 724 727,85
09-INVENTE 2009 2 Quartier des Inventeurs	3 748 138,00		3 748 138,00	3 546 503,52			201 634,48
09-MEDECCIN 2009 2 Quartier Médecins Sud	2 473 845,20		2 473 845,20	829 992,96			1 643 852,24
09-PEINTRE 2009 3 Quartier Peintres Médecins Nord	7 626 859,73		7 626 859,73	5 391 794,51	945 450,00		1 289 615,22
09-SALLECU 2009 2 Salle spécialisée dans le cube	2 835 000,00		2 835 000,00	707 485,63			2 127 514,37
2017-001 2017 2 RECETTES AGRANDISSEMENT ECOLE UDERZO		1 223 220,00	1 223 220,00		148 000,00	767 910,00	307 310,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL	IV C1
--	----------

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIE (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS TEMPS COMPET	EMPLOIS PERMANENTS TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS		4	0	4	3	1	4
Directeur général des services	A	1		1		1	1
Directeur général Adjoint des services	A	3		3	3		3
FILIERE ADMINISTRATIVE		229	2	231	168,6	47,6	216,2
ADMINISTRATEUR GENERAL	A			0			0
ADMINISTRATEUR HC	A			0			0
ADMINISTRATEUR	A	1		1	2		2
DIRECTEUR TERRITORIAL	A	3		3		1	1
ATTACHE PRINCIPAL	A	7		7	6		6
ATTACHE TERRITORIAL	A	38		38	20	17	37
REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	13		13	11		11
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	4		4	5		5
REDACTEUR	B	17	1	18	7,6	5	12,6
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	16		16	13		13
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	11		11	41	2	43
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL DE 1ERE CLASSE	C	37	1	38		22,6	22,6
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL DE 2EME CLASSE	C	82		82	63		63
FILIERE TECHNIQUE		253	2	255	190	63,2	253,2
INGENIEUR EN CHEF HORS CLASSE	A	1		1	1		1
INGENIEUR EN CHEF	A	1		1	1		1
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1		1		1	1
INGENIEUR	A	7		7	4	3	7
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	2		2	2		2
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	2		2	1	1	2
TECHNICIEN TERRITORIAL	B	5		5	5		5
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	43		43	40		40
AGENT DE MAITRISE	C	19		19	19		19
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	15		15	15	0	15
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	12		12	9	3	12
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DES ETS D'ENSEIGNEMENT DE 2EME CL.	C	1		1			0
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL DE 1ERE CLASSE	C	5	2	7	6	4,2	10,2
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL DE 2EME CLASSE	C	139		139	87	51	138
FILIERE SPORTIVE		2	0	2	1	0	1
EDUCATEUR DES APS HORS CLASSE	B			0			0
EDUCATEUR DES APS PPAL 1ERE CLASSE	B	2		2	1		1
EDUCATEUR DES APS 2EME CLASSE	B	0		0			0
FILIERE CULTURELLE		28	0	28	20	8	28
DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT D'ENS. ART. DE 2EME CAT.	A	1		1		1	1
BIBLIOTHECAIRE	A	1		1	1		1
ATTACHE DE CONSERVATION DU PATRIMOINE	A	3		3	3		3
CONSERVATEUR DU PAT EN CHEF	A	0		0			0
ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 1ERE CL.	B	2		2	2		2
ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 2EME CL.	B	3		3	1	2	3
ASSISTANT DE CONSERVATION	B	3		3	1	1	2
ASSISTANT SPECIALISE D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PAL 2 CL.	B	1		1		1	1
ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	1		1	1		1
ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1		1	1		1
ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE DE 1ERE CLASSE	C	7		7	7		7
ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE DE 2EME CLASSE	C	5		5	3	3	6
FILIERE MEDICO-SOCIALE		40	3	43	25	9,5	34,5
PSYCHOLOGUE HORS CLASSE	A		1	1		0,4	0,4
PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE	A		1	1		0,2	0,2
CADRE DE SANTE, INFIRMIER, REEDUCATEUR ET ASSISTANT MEDICO-TECHNIQUE	A			0			0
PUERICULTRICE CADRE SUPERIEUR DE SANTE	A			0			0
PUERICULTRICE DE CLASSE SUPERIEURE	A	2		2	2		2
PUERICULTRICE DE CLASSE NORMALE	A			0			0
INFIRMIER EN SOINS GENERAUX HORS CLASSE	A	1		1	1		1
INFIRMIER EN SOINS GENERAUX DE CLASSE SUPERIEURE	A			0			0
INFIRMIER EN SOINS GENERAUX DE CLASSE NORMALE	A	4		4	2	1	3
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE PAL DE 1ERE CLASSE	C	2		2	2		2
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE PAL DE 2EME CLASSE	C	14	1	15	12	7,9	19,9
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE DE 1ERE CLASSE	C	17		17	6		6
FILIERE SOCIALE		63	1	64	40,8	27	67,8
EDUCATEUR PRINCIPAL	B	6		6	4		4
EDUCATEUR	B	9	1	10	2,8	5	7,8
AGENT SOCIAL TERRITORIAL DE 2EME CLASSE	C	5		5	5		5
AGENT SOCIAL TERRITORIAL DE 1ERE CLASSE	C	0		0			0
AGENT SPEC. DES ECOLES MAT. PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	3		3	3		3
AGENT SPEC. DES ECOLES MAT. PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	17		17	17		17
AGENT SPEC. DES ECOLES MAT. DE 1ERE CLASSE	C	23		23	9	22	31
FILIERE ANIMATION		87	1	88	64	20,9	84,9
ANIMATEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1		1	1		1
ANIMATEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	3		3	3		3
ANIMATEUR	B	4		4	4		4
ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION PPAL DE 2EME CLASSE	B	1		1	1		1
ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION PPAL DE 1ERE CLASSE	B	1		1	1		1
ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION DE 1ERE CLASSE	C	11		11	11		11
ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION DE 2EME CLASSE	C	66	1	67	43	20,9	63,9
FILIERE POLICE		35	0	35	22	0	22
DIRECTEUR DE POLICE MUNICIPALE	A			0			0
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE PPAL 1ERE CL	B	1		1	1		1
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE PPAL 2EME CL	B			0			0
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	B	2		2	2		2
BRIGADIER-CHEF PRINCIPAL	C	11		11	9		9
BRIGADIER	C	5		5	2		2
GARDIEN	C	16		16	8		8
TOTAL GENERAL		741	9	750	534,4	177,1	711,5

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégorie : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la Délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139ter de la Loi n°84-53 du 23 janvier 1984 etc.

C1 - ETAT DU PERSONNEL CONTRACTUEL AU 31/12/2016

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIE (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupants un emploi permanent (6)				3 884 653,50		
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM		31 105,98	3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.	CDD ATTACHE TERRITORIAL
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM		4 075,90	3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).	CDD ATTACHE TERRITORIAL
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM		4 075,90	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD ATTACHE TERRITORIAL
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM		17 251,85	3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.	CDD ATTACHE TERRITORIAL
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM		21 038,01	3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.	CDD ATTACHE TERRITORIAL
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM		30 564,46	3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.	CDD ATTACHE TERRITORIAL
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM		54 096,35	3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.	CDD ATTACHE TERRITORIAL
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM		36 088,53	3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.	CDD ATTACHE TERRITORIAL
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM		33 687,44	3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.	CDD ATTACHE TERRITORIAL
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM		30 181,46	3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.	CDD ATTACHE TERRITORIAL
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM		32 945,97	3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.	CDD ATTACHE TERRITORIAL
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM		37 706,87	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD ATTACHE TERRITORIAL
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM		13 095,05	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD ATTACHE TERRITORIAL
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM		19 184,17	3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.	CDD ATTACHE TERRITORIAL
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM		40 527,15	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD ATTACHE TERRITORIAL
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM		25 447,78	3-5 portabilité cdi - 2012	CDI ATTACHE TERRITORIAL
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM		1 492,24	3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).	CDD ATTACHE TERRITORIAL
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM		14 991,70	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD ATTACHE TERRITORIAL
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM		15 388,18	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD ATTACHE TERRITORIAL
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM		12 457,00	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD ATTACHE TERRITORIAL
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM		9 220,45	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	ATTACHE TERRITORIAL
DIRECT.ENS ART 2EME CAT.	A	CULT		37 528,21	CDIsation - 2012	CDI DIRECT.ENS ART 2EME CAT.
DIRECTEUR TERRITORIAL	A	ADM		60 610,06	CDIsation - 2012	CDI DIRECTEUR TERRITORIAL
INGENIEUR	A	TECH		44 062,28	3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.	CDD INGENIEUR
INGENIEUR	A	TECH		34 114,57	3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.	CDD INGENIEUR
INGENIEUR	A	TECH		41 488,90	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD INGENIEUR
INGENIEUR PRINCIPAL	A	TECH		62 069,34	3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.	CDD INGENIEUR PRINCIPAL
PSYCHOLOGUE TERR.CL.NORMALE	A	MS		7 163,42	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD PSYCHOLOGUE TERR.CL.NORMALE
PSYCHOLOGUE TERR.HORS CLASSE	A	MS		19 734,66	CDIsation - 2012	CDI PSYCHOLOGUE TERR.HORS CLASSE
ASSISTANT CONS PPL 2EME CL	B	CULT		20 858,24	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD ASSISTANT CONS PPL 2EME CL
ASSISTANT CONS PPL 2EME CL	B	CULT		20 835,49	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD ASSISTANT CONS PPL 2EME CL
ASSISTANT DE CONSERVATION	B	CULT		15 271,78	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD ASSISTANT DE CONSERVATION
ASSISTANT D'ENS ART PPAL 2 CL	B	CULT		28 874,65	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD ASSISTANT D'ENS ART PPAL 2 CL
EDUCATEUR T. JEUNES ENFANTS	B	S		23 365,34	3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).	CDD EDUCATEUR T. JEUNES ENFANTS
EDUCATEUR T. JEUNES ENFANTS	B	S		24 380,62	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD EDUCATEUR T. JEUNES ENFANTS
EDUCATEUR T. JEUNES ENFANTS	B	S		23 130,96	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD EDUCATEUR T. JEUNES ENFANTS
EDUCATEUR T. JEUNES ENFANTS	B	S		20 638,22	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD EDUCATEUR T. JEUNES ENFANTS
EDUCATEUR T. JEUNES ENFANTS	B	S		10 840,18	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD EDUCATEUR T. JEUNES ENFANTS
EDUCATEUR T. JEUNES ENFANTS	B	S		11 569,90	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD EDUCATEUR T. JEUNES ENFANTS
EDUCATEUR T. JEUNES ENFANTS	B	S		17 731,95	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	EDUCATEUR T. JEUNES ENFANTS
EDUCATEUR T. JEUNES ENFANTS	B	S		6 906,37	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD EDUCATEUR T. JEUNES ENFANTS
REDACTEUR	B	ADM		32 807,03	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD REDACTEUR
REDACTEUR	B	ADM		32 398,74	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD REDACTEUR
REDACTEUR	B	ADM		29 048,81	3-5 portabilité cdi - 2012	CDI REDACTEUR
REDACTEUR	B	ADM		22 323,69	3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).	CDD REDACTEUR
REDACTEUR	B	ADM		7 823,07	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD REDACTEUR
REDACTEUR	B	ADM		25 829,36	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD REDACTEUR
REDACTEUR	B	ADM		1 860,25	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD REDACTEUR
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	B	TECH		32 367,34	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL
ADJOINT ADMINISTRATIF 2E CL	C	ADM		18 545,94	3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).	CDD ADJOINT ADMINISTRATIF 2E CL
ADJOINT ADMINISTRATIF 2E CL	C	ADM		20 446,10	3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).	CDD ADJOINT ADMINISTRATIF 2E CL
ADJOINT ADMINISTRATIF 2E CL	C	ADM		22 306,44	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD ADJOINT ADMINISTRATIF 2E CL
ADJOINT ADMINISTRATIF 2E CL	C	ADM		12 272,49	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD ADJOINT ADMINISTRATIF 2E CL
ADJOINT ADMINISTRATIF 2E CL	C	ADM		10 740,42	Article 3, § 2	CDD ADJOINT ADMINISTRATIF 2E CL
ADJOINT ADMINISTRATIF 2E CL	C	ADM		19 525,94	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD ADJOINT ADMINISTRATIF 2E CL
ADJOINT ADMINISTRATIF 2E CL	C	ADM		14 415,73	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD ADJOINT ADMINISTRATIF 2E CL
ADJOINT ADMINISTRATIF 2E CL	C	ADM		20 971,90	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD ADJOINT ADMINISTRATIF 2E CL
ADJOINT ADMINISTRATIF 2E CL	C	ADM		24 469,97	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD ADJOINT ADMINISTRATIF 2E CL
ADJOINT ADMINISTRATIF 2E CL	C	ADM		13 365,58	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD ADJOINT ADMINISTRATIF 2E CL
ADJOINT ADMINISTRATIF 2E CL	C	ADM		4 677,86	3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).	CDD ADJOINT ADMINISTRATIF 2E CL
ADJOINT ADMINISTRATIF 2E CL	C	ADM		3 164,96	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD ADJOINT ADMINISTRATIF 2E CL
ADJOINT ADMINISTRATIF 2E CL	C	ADM		24 342,75	3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).	CDD ADJOINT ADMINISTRATIF 2E CL
ADJOINT ADMINISTRATIF 2E CL	C	ADM		17 190,07	3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).	CDD ADJOINT ADMINISTRATIF 2E CL
ADJOINT ADMINISTRATIF 2E CL	C	ADM		20 823,76	3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).	CDD ADJOINT ADMINISTRATIF 2E CL
ADJOINT ADMINISTRATIF 2E CL	C	ADM		20 031,94	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD ADJOINT ADMINISTRATIF 2E CL
ADJOINT ADMINISTRATIF 2E CL	C	ADM		19 141,43	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD ADJOINT ADMINISTRATIF 2E CL

IV - ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
ETAT DU PERSONNEL

IV
C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL CONTRACTUEL AU 31/12/2016

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIE (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CLASSE	C	TECH		15 965,95	3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).	CDD ADJOINT TECHNIQUE 2EME CLASSE
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CLASSE	C	TECH		13 975,34	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD ADJOINT TECHNIQUE 2EME CLASSE
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CLASSE	C	TECH		14 957,86	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD ADJOINT TECHNIQUE 2EME CLASSE
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CLASSE	C	TECH		14 127,39	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD ADJOINT TECHNIQUE 2EME CLASSE
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CLASSE	C	TECH		1 094,93	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD ADJOINT TECHNIQUE 2EME CLASSE
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CLASSE	C	TECH		1 166,77	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD ADJOINT TECHNIQUE 2EME CLASSE
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2E CL	C	TECH		28 687,77	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2E CL
AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL	C	S		3 444,00	3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).	CDD AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL
AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL	C	S		17 322,40	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL
AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL	C	S		20 569,92	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL
AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL	C	S		25 403,64	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL
AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL	C	S		19 621,70	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL
AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL	C	S		14 191,54		AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL
AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL	C	S		6 214,76		CDD AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL
AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL	C	S		7 346,50	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL
AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL	C	S		19 294,38	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL
AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL	C	S		21 594,81	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL
AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL	C	S		14 129,62	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL
AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL	C	S		19 640,72	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL
AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL	C	S		19 466,45	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL
AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL	C	S		20 856,98	3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).	CDD AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL
AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL	C	S		11 266,92	3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).	CDD AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL
AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL	C	S		7 408,94	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL
AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL	C	S		10 950,73	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL
AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL	C	S		10 790,00	3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).	CDD AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL
AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL	C	S		10 393,39	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL
AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL	C	S		18 752,76	3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).	CDD AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL
AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL	C	S		19 640,72	3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).	CDD AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL
AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL	C	S		4 649,04	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL
AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL	C	S		4 649,05	3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).	CDD AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL
AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL	C	S		20 637,31	3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).	CDD AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL
AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL	C	S		1 601,34	3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).	CDD AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL
AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL	C	S		3 080,88	Article 3, § 2	CDD AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL
AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL	C	S		7 747,22	3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).	CDD AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL
AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL	C	S		3 169,75	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL
AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL	C	S		11 578,97	3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).	CDD AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL
AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL	C	S		7 188,45	3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).	CDD AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL
AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL	C	S		20 617,44	3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).	CDD AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL
AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL	C	S		14 609,30	3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).	CDD AGENT SPEC. ECOLES MAT. 1E CL
AUXILIAIRE PUERICULTURE 1E CL	C	MS		2 737,77	3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).	CDD AUXILIAIRE PUERICULTURE 1E CL
AUXILIAIRE PUERICULTURE 1E CL	C	MS		19 565,64	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD AUXILIAIRE PUERICULTURE 1E CL
AUXILIAIRE PUERICULTURE 1E CL	C	MS		19 635,33	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD AUXILIAIRE PUERICULTURE 1E CL
AUXILIAIRE PUERICULTURE 1E CL	C	MS		16 930,08	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD AUXILIAIRE PUERICULTURE 1E CL
AUXILIAIRE PUERICULTURE 1E CL	C	MS		17 699,90	article L.1224-3 code travail	CDI AUXILIAIRE PUERICULTURE 1E CL
AUXILIAIRE PUERICULTURE 1E CL	C	MS		17 659,00	article L.1224-3 code travail	CDI AUXILIAIRE PUERICULTURE 1E CL
AUXILIAIRE PUERICULTURE 1E CL	C	MS		14 839,86	3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).	CDD AUXILIAIRE PUERICULTURE 1E CL
AUXILIAIRE PUERICULTURE 1E CL	C	MS		18 340,25	3-2 : vacance temporaire d'un emploi.	CDD AUXILIAIRE PUERICULTURE 1E CL
AUXILIAIRE PUERICULTURE 1E CL	C	MS		3 460,95	3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).	CDD AUXILIAIRE PUERICULTURE 1E CL
COLLABORATEUR CABINET	A	OTR		49 307,14	110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets	CDD COLLABORATEUR CABINET
COLLABORATEUR CABINET	A	OTR		31 284,76	110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets	CDD COLLABORATEUR CABINET
Agents occupants un emploi non permanent (7)				2 686 949,61		
CONTRAT ACCOMPAGNEMENT EMPLOI	C	OTR		14 485,96	A AUTRES	AUTRES CONTRAT ACCOMPAGNEMENT EMPLOI
ADULTE-RELAIS	C	OTR		15 009,64	A AUTRES	AUTRES ADULTE-RELAIS
ADULTE-RELAIS	C	OTR		19 074,15	A AUTRES	AUTRES ADULTE-RELAIS
CONTRAT DUREE DETERMINEE	C	OTR		18 441,06	A AUTRES	AUTRES CONTRAT DUREE DETERMINEE
CONTRAT DUREE DETERMINEE	C	OTR		13 073,04	A AUTRES	AUTRES CONTRAT DUREE DETERMINEE
CONTRAT UNIQUE D INSERTION	C	OTR		13 522,69	A AUTRES	AUTRES CONTRAT UNIQUE D INSERTION
CONTRAT UNIQUE D INSERTION	C	OTR		13 073,04	A AUTRES	AUTRES CONTRAT UNIQUE D INSERTION
CONTRAT UNIQUE D INSERTION	C	OTR		10 027,19	A AUTRES	AUTRES CONTRAT UNIQUE D INSERTION
CONTRAT UNIQUE D INSERTION	C	OTR		13 073,04	A AUTRES	AUTRES CONTRAT UNIQUE D INSERTION
CONTRAT UNIQUE D INSERTION	C	OTR		13 073,04	A AUTRES	AUTRES CONTRAT UNIQUE D INSERTION
CONTRAT UNIQUE D INSERTION	C	OTR		10 172,04	A AUTRES	AUTRES CONTRAT UNIQUE D INSERTION
CONTRAT UNIQUE D INSERTION	C	OTR		10 650,16	A AUTRES	AUTRES CONTRAT UNIQUE D INSERTION
CONTRAT UNIQUE D INSERTION	C	OTR		13 175,61	A AUTRES	AUTRES CONTRAT UNIQUE D INSERTION
CONTRAT UNIQUE D INSERTION	C	OTR		13 073,04	A AUTRES	AUTRES CONTRAT UNIQUE D INSERTION
CONTRAT UNIQUE D INSERTION	C	OTR		13 073,04	A AUTRES	AUTRES CONTRAT UNIQUE D INSERTION
CONTRAT UNIQUE D INSERTION	C	OTR		12 783,75	A AUTRES	AUTRES CONTRAT UNIQUE D INSERTION
CONTRAT UNIQUE D INSERTION	C	OTR		8 072,99	A AUTRES	AUTRES CONTRAT UNIQUE D INSERTION
CONTRAT UNIQUE D INSERTION	C	OTR		15 085,20	A AUTRES	AUTRES CONTRAT UNIQUE D INSERTION
CONTRAT UNIQUE D INSERTION	C	OTR		3 666,67	A AUTRES	AUTRES CONTRAT UNIQUE D INSERTION
CONTRAT UNIQUE D INSERTION	C	OTR		12 960,93	A AUTRES	AUTRES CONTRAT UNIQUE D INSERTION
CONTRAT UNIQUE D INSERTION	C	OTR		12 981,25	A AUTRES	AUTRES CONTRAT UNIQUE D INSERTION
CONTRAT UNIQUE D INSERTION	C	OTR		1 089,42	A AUTRES	AUTRES CONTRAT UNIQUE D INSERTION
CONTRAT UNIQUE D INSERTION	C	OTR		3 477,96	A AUTRES	AUTRES CONTRAT UNIQUE D INSERTION
CONTRAT UNIQUE D INSERTION	C	OTR		13 259,18	A AUTRES	AUTRES CONTRAT UNIQUE D INSERTION
CONTRAT UNIQUE D INSERTION	C	OTR		12 822,82	A AUTRES	AUTRES CONTRAT UNIQUE D INSERTION
CONTRAT UNIQUE D INSERTION	C	OTR		13 423,64	A AUTRES	AUTRES CONTRAT UNIQUE D INSERTION
CONTRAT UNIQUE D INSERTION	C	OTR		19 514,89	A AUTRES	AUTRES CONTRAT UNIQUE D INSERTION
CONTRAT UNIQUE D INSERTION	C	OTR		13 556,54	A AUTRES	AUTRES CONTRAT UNIQUE D INSERTION
CONTRAT UNIQUE D INSERTION	C	OTR		10 019,09	A AUTRES	AUTRES CONTRAT UNIQUE D INSERTION
CONTRAT UNIQUE D INSERTION	C	OTR		11 870,92	A AUTRES	AUTRES CONTRAT UNIQUE D INSERTION
CONTRAT UNIQUE D INSERTION	C	OTR		13 247,10	A AUTRES	AUTRES CONTRAT UNIQUE D INSERTION
CONTRAT UNIQUE D INSERTION	C	OTR		17 952,75	A AUTRES	AUTRES CONTRAT UNIQUE D INSERTION
CONTRAT UNIQUE D INSERTION	C	OTR		13 073,04	A AUTRES	AUTRES CONTRAT UNIQUE D INSERTION

C1 - ETAT DU PERSONNEL CONTRACTUEL AU 31/12/2016

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIE (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
EMPLOI D'AVENIR	C	OTR		16 562,59	A AUTRES	AUTRES EMPLOI D'AVENIR
EMPLOI D'AVENIR	C	OTR		16 738,95	A AUTRES	AUTRES EMPLOI D'AVENIR
EMPLOI D'AVENIR	C	OTR		17 396,73	A AUTRES	AUTRES EMPLOI D'AVENIR
EMPLOI D'AVENIR	C	OTR		16 974,62	A AUTRES	AUTRES EMPLOI D'AVENIR
EMPLOI D'AVENIR	C	OTR		17 599,80	A AUTRES	AUTRES EMPLOI D'AVENIR
EMPLOI D'AVENIR	C	OTR		18 522,74	A AUTRES	AUTRES EMPLOI D'AVENIR
EMPLOI D'AVENIR	C	OTR		16 925,42	A AUTRES	AUTRES EMPLOI D'AVENIR
EMPLOI D'AVENIR	C	OTR		17 258,91	A AUTRES	AUTRES EMPLOI D'AVENIR
EMPLOI D'AVENIR	C	OTR		6 653,85	A AUTRES	AUTRES EMPLOI D'AVENIR
EMPLOI D'AVENIR	C	OTR		4 664,47	A AUTRES	AUTRES EMPLOI D'AVENIR
EMPLOI D'AVENIR	C	OTR		16 381,38	A AUTRES	AUTRES EMPLOI D'AVENIR
EMPLOI D'AVENIR	C	OTR		11 733,20	A AUTRES	AUTRES EMPLOI D'AVENIR
EMPLOI D'AVENIR	C	OTR		11 530,13	A AUTRES	AUTRES EMPLOI D'AVENIR
EMPLOI D'AVENIR	C	OTR		6 408,12	A AUTRES	AUTRES EMPLOI D'AVENIR
EMPLOI D'AVENIR	C	OTR		5 692,53	A AUTRES	AUTRES EMPLOI D'AVENIR
EMPLOI D'AVENIR	C	OTR		4 709,69	A AUTRES	AUTRES EMPLOI D'AVENIR
EMPLOI D'AVENIR	C	OTR		3 092,86	A AUTRES	AUTRES EMPLOI D'AVENIR
EMPLOI D'AVENIR	C	OTR		2 865,61	A AUTRES	AUTRES EMPLOI D'AVENIR
CONTRAT UNIQUE D'INSERTION	C	OTR		5 510,40	A AUTRES	AUTRES CONTRAT UNIQUE D'INSERTION
ANIMATEUR	C	ANIM		5 786,53	3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		8 094,77	3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		8 927,13	3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		340,38	3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		6 041,86	3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		8 064,97	3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		11 518,53	3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		7 972,44	3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ASSISTANT MATERNEL	C	S		27 153,37	A AUTRES	CDD ASSISTANT MATERNEL
ASSISTANT MATERNEL	C	S		1 100,00	A AUTRES	CDD ASSISTANT MATERNEL
ASSISTANT MATERNEL	C	S		15 786,20	A AUTRES	CDD ASSISTANT MATERNEL
ASSISTANT MATERNEL	C	S		25 638,45	A AUTRES	CDD ASSISTANT MATERNEL
ASSISTANT MATERNEL	C	S		26 019,31	A AUTRES	CDD ASSISTANT MATERNEL
ASSISTANT MATERNEL	C	S		24 772,70	A AUTRES	CDD ASSISTANT MATERNEL
ASSISTANT MATERNEL	C	S		30 423,62	A AUTRES	CDD ASSISTANT MATERNEL
ASSISTANT MATERNEL	C	S		19 904,09	A AUTRES	CDD ASSISTANT MATERNEL
ASSISTANT MATERNEL	C	S		25 096,46	A AUTRES	CDD ASSISTANT MATERNEL
ASSISTANT MATERNEL	C	S		30 288,57	A AUTRES	CDD ASSISTANT MATERNEL
ASSISTANT MATERNEL	C	S		14 312,82	A AUTRES	CDD ASSISTANT MATERNEL
ASSISTANT MATERNEL	C	S		24 820,91	A AUTRES	CDD ASSISTANT MATERNEL
ASSISTANT MATERNEL	C	S		29 242,50	A AUTRES	CDD ASSISTANT MATERNEL
ASSISTANT MATERNEL	C	S		28 609,36	A AUTRES	CDD ASSISTANT MATERNEL
ASSISTANT MATERNEL	C	S		26 892,50	A AUTRES	CDD ASSISTANT MATERNEL
ASSISTANT MATERNEL	C	S		26 599,43	A AUTRES	CDD ASSISTANT MATERNEL
ASSISTANT MATERNEL	C	S		26 302,14	A AUTRES	CDD ASSISTANT MATERNEL
ASSISTANT MATERNEL	C	S		21 276,70	A AUTRES	CDD ASSISTANT MATERNEL
ANIMATEUR	C	ANIM		191,47	3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ASSISTANT MATERNEL	C	S		29 062,79	A AUTRES	CDD ASSISTANT MATERNEL
ANIMATEUR	C	ANIM		648,86	3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		4 777,81	3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		170,19	3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		6 914,14	3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		2 653,94	3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		8 291,57	3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		1 297,85	3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		7 197,75	3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		7 549,74	3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		1 446,63	3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		3 738,92	3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		2 170,06	3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		47,87	3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		7 177,10	3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		4 579,25	3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		4 169,72	3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		2 063,58	3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		6 195,24	3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		4 903,66	3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		2 497,05	3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		2 201,87	3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		2 409,29	3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		898,84	3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		7 584,23	3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		4 951,53	3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		13 944,55	3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		6 233,30	3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		2 568,85	3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		4 212,27	3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		2 489,06	3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		3 951,65	3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		4 595,20	3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		8 929,78	3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR

**IV - ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
ETAT DU PERSONNEL**

**IV
C1**

C1 - ETAT DU PERSONNEL CONTRACTUEL AU 31/12/2016

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIE (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
ANIMATEUR	C	ANIM		85,10	3-b : article 3, 2ème alinéa ; accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		563,77	3-b : article 3, 2ème alinéa ; accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		85,10	3-b : article 3, 2ème alinéa ; accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		170,19	3-b : article 3, 2ème alinéa ; accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		101,06	3-b : article 3, 2ème alinéa ; accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		372,30	3-b : article 3, 2ème alinéa ; accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		148,92	3-b : article 3, 2ème alinéa ; accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
ANIMATEUR	C	ANIM		106,37	3-b : article 3, 2ème alinéa ; accroissement saisonnier d'activité	CDD ANIMATEUR
TOTAL GENERAL				6 571 603,11		TOTAL GENERAL

(1) Catégories A, B ou C

(2) Secteur :

ADM : administratif
TECH : technique
URB : urbanisme
S : social
MS : médico-social
MT : médico-technique
SP : sportif
CULT : culturel
ANIM : animation
PM : police
OTR : missions non rattachables à une filière

(3) Rémunération : référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle)

(4) Motif du contrat (01 du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi
3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
3-3-2* : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient
3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil
3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50%
3-3-5* : emplois des communes de moins de 2000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la Collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre
3-7 : article 21 de la Loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus
A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex "contrats aidés")

(6) occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la Loi

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ÉTÉ PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2
C2 - LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ÉTÉ PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L.2313-1 et L.2313-1-1 du CGCT)	

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
01/10/2002	SOVAL	ESH	Privé	2 347 714,00
01/10/2002	IMMOBILIERE 3F	ESH	Privé	869 315,00
01/12/2003	EMMAUS HABITAT	ESH	Privé	2 365 096,00
01/09/2003	OPIEVOY	OPH	Public	1 614 524,57
01/03/2005	OPIEVOY	OPH	Public	41 292,23
01/11/2005	OPIEVOY	OPH	Public	961 773,77
01/11/2005	OPIEVOY	OPH	Public	166 134,10
01/11/2005	OPIEVOY	OPH	Public	148 341,80
25/07/2007	LOGEMENT FRANCIEN	ESH	Privé	8 511,87
01/04/2007	LOGEMENT FRANCIEN	ESH	Privé	51 763,13
01/04/2007	LOGEMENT FRANCIEN	ESH	Privé	37 812,88
01/04/2007	LOGEMENT FRANCIEN	ESH	Privé	29 461,21
01/09/2007	LOGEMENT FRANCIEN	ESH	Privé	42 524,28
01/01/2007	LOGEMENT FRANCIEN	ESH	Privé	32 300,58
01/04/2007	LOGEMENT FRANCIEN	ESH	Privé	35 146,51
01/02/2009	OPIEVOY	OPH	Public	334 255,65
25/10/1972	OSICA	ESH	Privé	52 015,60
25/10/1975	INTERPROFESSIONNELLE DE LA REGION PARISIENNE	ESH	Privé	106 485,64
25/04/1973	INTERPROFESSIONNELLE DE LA REGION PARISIENNE	ESH	Privé	1 478 724,98
25/07/1974	INTERPROFESSIONNELLE DE LA REGION PARISIENNE	ESH	Privé	289 454,95
25/07/1978	INTERPROFESSIONNELLE DE LA REGION PARISIENNE	ESH	Privé	85 371,45
01/12/1986	OSICA	ESH	Privé	2 012 327,03
31/03/1989	OPIEVOY	OPH	Public	157 847,25
01/12/1995	ADOMA	ESH	Privé	1 198 443,83
01/09/1999	OSICA	ESH	Privé	1 087 255,66
01/09/1999	OPIEVOY	OPH	Public	3 173 492,84
01/12/1999	OPIEVOY	OPH	Public	177 641,50
01/02/2002	OPIEVOY	OPH	Public	62 550,14
01/02/2004	OPIEVOY	OPH	Public	9 029,56
01/02/2004	OPIEVOY	OPH	Public	43 788,08
01/02/2004	OPIEVOY	OPH	Public	2 614,35
01/03/1995	OPIEVOY	OPH	Public	930 749,75
01/03/2006	LOGEMENT FRANCIEN	ESH	Privé	113 586,87

(1) Hôtel de Ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc. Et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...)

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D.2

Nombre de membres en exercice :
 Nombre de membres présents :
 Nombre de suffrages exprimés :
 VOTES :
 Pour :
 Contre :
 Abstention :

Date de convocation :
 Présenté par le Maire,
 A Mantes la Jolie, le 27 mars 2017
 Délibéré par le conseil municipal, réuni en session
 A Mantes-la-Jolie, le 27 mars 2017
 Les membres du conseil municipal étant :

LES MEMBRES DU CONSEIL	POUR	CONTRE	ABSTENTION	LES MEMBRES DU CONSEIL	POUR	CONTRE	ABSTENTION
VIALAY Michel				GRANDCLEMENT Patricia			
MERLIN Mireille				AFOY Ferdine Ketty			
EL HAIMER El kattari				ROBIOLLE Françoise			
MORILLON Atika				DUMOULIN Cécile			
COGNET Raphaël				PHILIPPE Carole			
MOUDNIB Khadija				BOURGAULT Frédéric			
DAFF Amadou				BASSE Jean-Baptiste			
TSHIMANGA Véronique				AHAMADA DJAE Saïda			
THUET Bernard				SALTAN USTE Aydagül			
WADOUX Nadine				HUSSAIN Yasar			
EL ABDI Ali				SOTTY Alexandre			
THOLANCE Blandine				JOUHANNEAUD Etienne-Claude			
ALLIO Philippe				OSTYN Anne-Marie			
DE FREITAS ARAUJO Gabriel				JAMMET Marc			
DEHAYES Christian				DIOP N'Deye			
BLOC'H Catherine				STEFANELLY David			
MOSCODIER Bernard				SALL Rama			
SANTINI Jean-Luc				COLATOSTI Charlotte			
BEDIER Pierre				MARIOJOULS Joël			
ESCRICH Catherine				COSTE Nathalie			
AUJAY Nathalie				DIANKHA Mouhadji			
DOLINSKI Marc							

Certifié exécutoire par le Maire , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
 Préfecture, le et de la publication le

A Mantes-la-Jolie, le 27 mars 2017

Le Maire,

Michel VIALAY